

HAUTBÉARN ✖
communauté de communes

Rapport d'activités

2018



Édito

**Mesdames et Messieurs les Maires,
Élus municipaux et communautaires,
Chers habitants du Haut-Béarn,**

Ce rapport d'activités de l'année 2018 qui répond aux prescriptions de l'article L.5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, a été réalisé, en lien étroit avec leurs vice-présidents respectifs, par l'ensemble des services de la communauté de communes, et je les en remercie très sincèrement.

Un rapport d'activités qui sera présenté, commenté et débattu le 26 juin 2019, à l'occasion des premières « assises de notre intercommunalité » auxquelles sont conviés l'ensemble des élus municipaux et communautaires de nos 48 communes, les secrétaires de mairies, ainsi que les membres du « Conseil Citoyen » qui nous apportent, depuis plusieurs mois maintenant, leur précieux concours et leur « regard croisé » dans l'élaboration d'un projet de territoire.

À la lecture de ce document, vous allez pouvoir mieux mesurer encore qu'aucun des aspects de notre quotidien n'échappe à l'action volontariste et déterminée de notre communauté de communes, dans le domaine économique et touristique bien sûr, mais aussi dans ceux de l'aménagement de l'espace, l'habitat, l'urbanisme, la petite enfance, les accueils de loisirs sans hébergement, la restauration scolaire, la santé, la culture, le patrimoine, les sports et loisirs, les services techniques, le traitement des déchets, l'abattoir, la gestion des gaves et des cours d'eau, l'assainissement non collectif...

Sans oublier bien évidemment, parce que l'un des grands enjeux des années à venir dans lequel notre communauté de communes se doit de se positionner comme un acteur majeur d'impulsion et de coordination, une ambitieuse politique environnementale et de transition énergétique, de concert avec la ville d'Oloron Sainte-Marie, avec notamment notre désignation en tant que lauréat, fin 2017, à un appel à projets Territoire à Énergie POSitive (TEPOS), mais aussi l'élaboration en cours d'un Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), ou encore notre récente candidature à un contrat « transition écologique », et enfin notre montée en puissance dans le domaine de la mobilité et des déplacements doux avec le programme « Vélo et Territoires ».

Vous l'avez bien compris, la tâche est immense, mais elle est exaltante et mérite que l'on s'y consacre avec enthousiasme, passion et totale disponibilité.

En effet, parce que de tous temps à jamais, la nature et l'histoire nous l'ont donné en partage, agissons tous ensemble pour que notre beau territoire du Haut-Béarn soit chaque jour davantage plus attractif, plus solidaire, plus innovant, et porteur d'une grande et belle espérance, pour nos jeunes en particulier.

A fortiori, tout en s'inscrivant aussi pleinement dans cette belle idée d'une mutualisation de nos atouts respectifs au sein du Pays de Béarn.

Daniel Lacrampe
Président de la Communauté de Communes du Haut-Béarn

Sommaire

01

Pôle ressources et moyens

- 1.1 Administration générale
- 1.2 Communication
- 1.3 Finances
- 1.4 Ressources humaines

02

Pôle urbanisme, habitat et cadre de vie

- 2.1 Service planification
- 2.2 Service Application du Droit des Sols (ADS)
- 2.3 Service mobilité
- 2.4 Service habitat

03

Pôle développement économique et politiques contractuelles

- 3.1 Construire une stratégie foncière et immobilière sur mesure
- 3.2 Valoriser et soutenir les filières du territoire
- 3.3 Rattacher les acteurs économiques du Haut-Béarn aux dynamiques exogènes au travers d'une animation économique
- 3.4 Conforter la « destination économique » Haut-Béarn
- 3.5 Dispositif LEADER

04

Pôle politique touristique

- 4.1 Gestion du Plan Local de Randonnées
- 4.2 Coordination/suivi des projets d'équipements touristiques
- 4.3 Réalisation d'une charte de signalisation des services, activités et équipements
- 4.4 Gestion des appels à projets, des dispositifs financiers
- 4.5 Développement de partenariats et de coopérations
- 4.6 Accompagnement de porteurs de projets
- 4.7 Gestion de l'Espace du Somport
- 4.8 Projets 2019

05

Pôle développement social

- 5.1 Service petite enfance
- 5.2 Service éducation (scolaire et périscolaire)
- 5.3 Temps d'Activités Périscolaires (TAP)
- 5.4 Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)
- 5.5 Restauration scolaire
- 5.6 La Maison de Services Au Public
- 5.7 Service Santé

06

Pôle action culturelle et rayonnement du territoire

- 6.1 Service Lecture Publique
- 6.2 Service Spectacle Vivant – Scène conventionnée
- 6.3 Service Patrimoine
- 6.4 Projets transversaux aux trois services
- 6.5 Projets pilotés par le Pôle action culturelle

07

Pôle environnement et transition énergétique

- 7.1 Service intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères (SICTOM)
- 7.2 Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)
- 7.3 Service Protection et Mise en Valeur de l'Environnement et Transition Énergétique
- 7.4 Service Rivières
- 7.5 Eau potable et assainissement collectif

08

Pôle des services techniques et des équipements à vocation intercommunale

- 8.1 Services techniques (ST opérationnel et ingénierie)
- 8.2 Accueil des gens du voyage
- 8.3 Piscines d'Oloron Haut-Béarn et de Barétous Haut-Béarn
- 8.4 Cellule des marchés publics

01

PÔLE ressources et moyens

Monsieur Jean-Marcel Peyras qui a fait valoir ses droits à la retraite et que nous remercions très chaleureusement pour son action, tellement il aura marqué, comme l'avait fait avant lui son prédécesseur Jean-François Rodriguez, l'histoire de notre communauté de communes, a été remplacé au 1^{er} juillet 2018 par **Yann de Noyers**, nouveau Directeur Général des Services (DGS).

C'est donc lui qui assure désormais, en lien avec les Chefs de Pôles, la direction, l'organisation, la coordination et l'animation générale de l'ensemble des services intercommunaux, mettant ainsi en œuvre les orientations définies par l'autorité territoriale.



1.1 Administration générale

Elle assure l'accueil des usagers et le fonctionnement général de la collectivité.

À ce titre, outre le secrétariat de Direction de l'autorité territoriale et de la Direction Générale, le service Administration Générale prépare, gère et rend compte notamment de l'ensemble des assemblées de la collectivité, lourde tâche s'il en est, jugez-en plutôt :

En 2018, ce sont **8 Conseils Communautaires** qui se sont tenus et **242 délibérations** qui ont été prises.

Outre ces **8 Conseils Communautaires**, **5** séances plénières ont permis d'aborder 8 thèmes différents parmi lesquels la GEMAPI (GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations), la présentation des projets de restructuration de l'Espace Nordique du Somport.

7 Conseils des Maires autour de 20 sujets

Notons ici, pour souligner la forte volonté du Président, hier de la CCPO, aujourd'hui de la CCHB, d'associer les Maires au plus près des décisions communautaires et partager ainsi avec eux et le bureau les grands objectifs communs de la communauté de communes, la tenue de 29 Conseils des Maires d'avril 2014 à fin 2018 (7 entre 2008 et 2013).

2 conférences intercommunales des Maires en matière d'Urbanisme agrémentées de 9 réunions territoriales (portrait de territoire)

21 bureaux communautaires au cours desquels ont été abordés environ 80 sujets

9 rencontres du Conseil Citoyen Territorial et l'évocation de **14** thèmes de discussions.

2 réunions de la commission spéciale de réexamen des compétences, avec sur ce même sujet une séance plénière le 19 septembre 2018 et un Conseil des Maires spécial le 11 octobre 2018.

Sans parler bien sûr des commissions thématiques auxquelles sont conviés élus communautaires mais également élus municipaux, ni des rencontres avec les partenaires institutionnels que sont le Département, la Région, l'Etat.

1.2 Communication

Dirigé par Agnès Palacin-Maunas, avec Laurent Keller comme élu délégué, le service Communication a pour objectif essentiel de mettre en perspective les activités de la CCHB et de promouvoir son image.

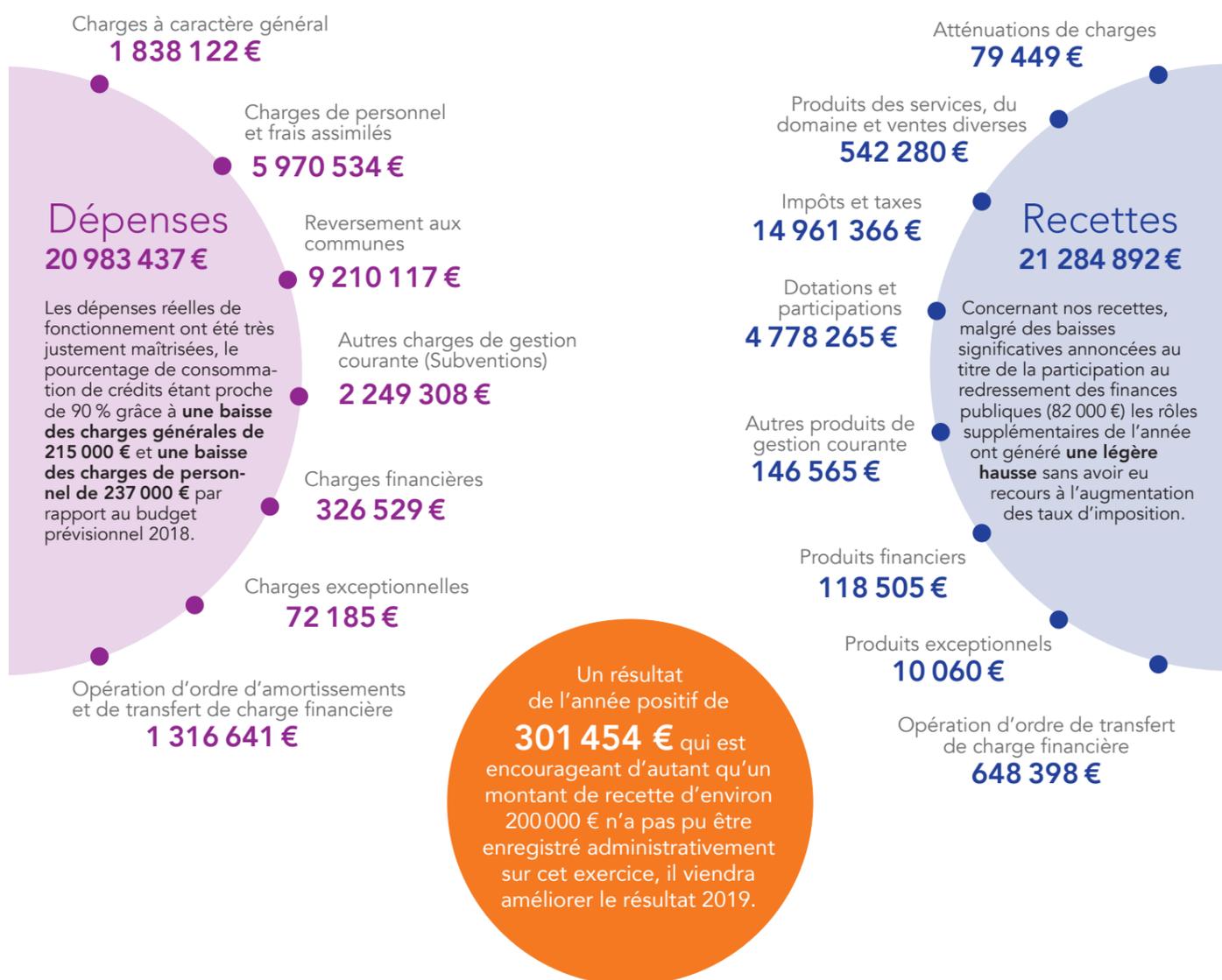
À ce titre, par sa conception et sa réalisation en transversalité avec l'ensemble des services de la collectivité, le présent document illustre parfaitement le rôle essentiel que joue ce service pour mieux faire connaître et apprécier à sa juste valeur, tant en interne qu'en externe, le travail qu'effectuent au quotidien les personnels et les élus de la communauté de communes.

1.3 Finances

Les finances de la Communauté de Communes du Haut-Béarn sont gérées au travers d'un budget principal et de 14 budgets annexes dont vous trouverez ci-après les résultats 2018 (Le Gabarn, le Pont de Lescun, Lanneretonne, Ogeu-les-Bains, Federal Mogul, la Pépinière, l'Atelier Bois Énergie, Lazères, Les Barthes, le Service Spectacle Vivant, la Restauration Scolaire, le Somport, le SICTOM, le SPANC).

Budget principal de la CCHB en 2018

a) Section Fonctionnement :



b) Section d'Investissement :



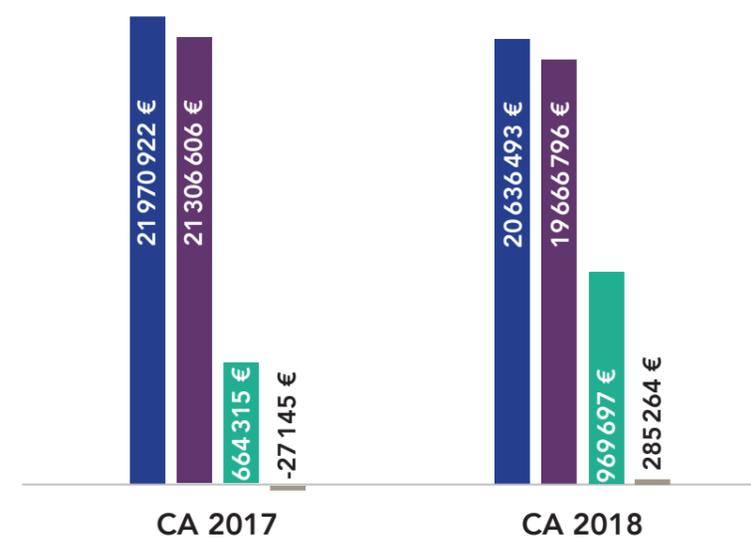
Les dépenses d'investissement n'ont été que partiellement exécutées, le taux de réalisation des opérations individualisées, pour des raisons essentiellement techniques, n'étant que de 31.43 %.

Il faut avant tout rappeler que si le montant de dépenses et de recettes d'investissement avoisine comptablement 6.8 millions d'euros, la majorité de ce montant représente des écritures d'ordre liées à la renégociation de la dette (4.3 millions d'euros).

Concernant les opérations réelles, l'année 2018 a été marquée en investissement par la finalisation de la piscine de Barétous Haut-Béarn, la poursuite du programme de l'élaboration de documents d'urbanisme, la refonte de nos plans locaux de randonnées ainsi que diverses opérations de signalétique et communication.

Si le programme d'investissement 2018 n'a été que partiellement réalisé il est à noter que l'année 2018 a servi de base préparatoire au lancement de plusieurs projets essentiels pour le territoire dont l'exécution comptable débutera en 2019 (Modernisation et diversification de l'Espace du Somport, Fort du Portalet, Modernisation de la Piscine d'Oloron Haut-Béarn, etc.)

c) Agrégats du budget général :



L'exercice 2018 dégage une épargne brute de 969 697 € contre 752 314 € prévu au BP 2018 et une épargne nette de 285 264 € à comparer avec les -27 145 € de 2017.

Si nous prenons pour référence les éléments prospectifs du cabinet Local Nova présentés en bureau le 22 mars 2018 et en Conseil des Maires le 4 avril 2018, nous pouvons constater que notre collectivité est en avance sur le tableau de marche qui prévoyait un objectif cible d'épargne brute d'un million d'euros à l'issue de l'exercice 2020 (sous réserve de maîtriser fortement nos dépenses, de renégocier la dette, et d'optimiser nos recettes).

Enfin, pour compléter nos agrégats, il est indiqué que la dette de la CCHB au 31 décembre 2018 est de 9 923 051 € avec une capacité de désendettement ramenée à 10.7 années (alors que la prévision lors de la préparation du budget primitif 2018 la situait à 13.25 années).

● Recettes réelles Fonctionnement ● Épargne brute (CAF)
 ● Dépenses réelles Fonctionnement ● Épargne nette (CAF nette)

* Ce schéma représente les restes à charge 2018 en section du budget général de fonctionnement de chaque politique publique de la CCHB. Ces restes à charge prennent en compte les dépenses afférentes diminuées des recettes dédiées par domaine.

Les attributions de compensations aux communes représentent en 2018 un montant de 8 763 750 €.

3 %
229 100 €



ENVIRONNEMENT

- Transition énergétique: 160 500 €
- Gestion Rivières: 68 600 € (avant GEMAPI)
- Gestion des déchets: 0 € (budget annexe équilibré par ressources propres)
- Assainissement non collectif: 0 € (budget annexe équilibré par ressources propres)



10 %
795 400 €

SPORTS ET LOISIRS

- Piscines du Haut-Béarn: 747 000 €
- Autre: 48 600 €



10 %
769 700 €

SERVICES TECHNIQUES

- Interventions dans les communes, ingénierie, maintenance bâtiment...



6 %
449 800 €

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

- Application du droit des sols: 91 300 €
- Planification: 103 100 €
- Mobilité: 23 800 €
- Habitat: 20 800 €
- Coordination: 160 800 €
- Autre: 50 000 €



23 %
1 760 000 €

DÉVELOPPEMENT SOCIAL

- Petite enfance: 964 000 €
- Enfance-Jeunesse: 230 500 €
- Éducation: 380 100 €
- Santé: 22 000 €
- Maison de Services au Public: 37 500 €
- AGP: 27 800 €
- Coordination: 98 100 €



22 %
1 645 700 €

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE *

- Économie: 488 600 €
- Tourisme: 1 157 100 €
- Espace du Somport: 0 € (budget annexe équilibré par ressources propres)

* Cette répartition s'entend hors budgets annexes des parcs d'activités intercommunaux pour lesquels une dépense supplémentaire annuelle est prévue dès 2019, afin d'équilibrer leur déficit et de supporter leur fonctionnement.



26 %
1 994 100 €

CULTURE ET RAYONNEMENT DU TERRITOIRE

- Lecture publique: 693 600 €
- Spectacle vivant: 455 800 € (dont budget annexe « Scène Conventionnée »: 437 600 €)
- Patrimoine: 485 125 €
- Enseignement artistique musical: 129 200 €
- Coordination du pôle et subventions aux associations: 230 500 €

RÉPARTITION DES RESTES À CHARGE* DE LA CCHB PAR POLITIQUE PUBLIQUE

TOTAL
8 325 135 €

1.4 Ressources humaines

Après la phase de transfert de personnel au sein de la nouvelle Communauté de Communes du Haut-Béarn qui regroupe, fin 2017, 203 agents, 2018 est l'année de la restructuration administrative.

Les propositions de réorganisation des pôles ont été construites avec les chefs de Pôles et, pour la plupart, l'accompagnement de leurs Vice-présidents respectifs. Présentées en Bureau Communautaire du 15 décembre 2017, puis en Comité Technique les 7 février et 6 avril 2018, elles ont été mises en œuvre à compter de mai 2018.

Dans chaque pôle, la collectivité a cherché à gérer ses effectifs au plus près des besoins et des attentes, mais aussi avec la ferme volonté de limiter les coûts pour un niveau de service public globalement identique pour aujourd'hui et pour demain.

Les principales mesures ont permis :

- La restructuration du pôle directionnel avec un seul emploi fonctionnel de Directeur général des services ;
- Le renforcement du pôle Ressources et moyens avec le recrutement d'une Directrice des ressources humaines ;
- Le développement des actions de mobilité au sein du pôle Urbanisme ;
- Le soutien renforcé de l'accompagnement aux entreprises par le recrutement d'un chargé de missions au pôle Développement économique et politiques contractuelles, poste financé à hauteur de 50 % par l'Agence France Entrepreneurs, la Caisse des dépôts et consignations et le programme LEADER (Fonds Européen Agricole et de Développement de l'Espace Rural) ;
- La définition de la structuration des services opérationnels au pôle Développement social ;
- Le recrutement d'un technicien en charge du Plan Local de Randonnée (PLR) au pôle Politique touristique ;

- Une adaptation du service Spectacle vivant en vue de la labellisation Centre National de la Marionnette, ainsi que la reconfiguration des services Lecture publique, Pays d'art et d'histoire et Centre de ressources patrimoniales au sein au pôle Action Culturelle et rayonnement du territoire ;
- La décision de recentrer les missions du pôle Services techniques et équipements à vocation intercommunale. De même, la collectivité a saisi l'opportunité de mobilités externes pour mettre à plat certaines organisations. Ainsi une nouvelle organisation répondant aux besoins actuels et à venir de la communauté de communes a été proposée en comité technique du 29 novembre 2018 fusionnant les services Techniques et Environnement en un seul pôle. Le service Marchés publics intégrera le pôle Ressources et moyens et l'Espace du Somport, le pôle Politique touristique ;
- Le recrutement d'un chargé de mission TEPOS (Territoire à Énergie POSitive) ainsi que la mise en place d'une plateforme « Plan Climat Air Énergie Territorial » (PCAET) au pôle Environnement-Transition énergétique, poste financé à 100 % par l'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) et la Région Nouvelle-Aquitaine.

Durant l'année 2018, la collectivité a dû s'adapter aux modifications réglementaires notamment la modification des rythmes scolaires (suppression du temps scolaire le mercredi matin, augmentation journalière du temps de classe, suppression des Temps d'Activités Périscolaire -TAP-).

La collectivité s'est aussi tournée vers le jeune public en proposant des contrats « service civique ».

Enfin, 193 agents travaillent au sein de la collectivité sur des emplois permanents fin 2018 ; cependant, 7 procédures de recrutement sont en cours. La collectivité a le souci permanent d'adapter au plus près les effectifs et totalise trois postes de moins au 31 décembre 2018.

02

PÔLE urbanisme, habitat et cadre de vie

2.1 Service planification

a) Reprise des procédures d'élaboration des documents d'urbanisme locaux (Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) et Cartes Communales)

✕ Objectifs

Reprise des procédures d'élaboration ayant atteint le stade de rédaction du Projet d'Aménagement et de Développement Durables dans le cadre du transfert de la compétence PLU et documents d'urbanisme en tenant lieu à la communauté de communes.

✕ Description de l'action

Poursuite des procédures sur les communes de :

- Cette-Eygun
- Escout
- Etsaut : approuvé le 22 mars 2018.
- Léés Athas : approuvé le 22 mars 2018.
- Lourdios-Ichère : approuvé le 13 décembre 2018
- Sarrance
- Urdos
- Plan Local d'Urbanisme intercommunal de Josbaig

✕ Moyens humains



✕ Faits marquants 2018

Approbation des PLU d'Etsaut, Lees-Athas et Lourdios-Ichère.

✕ Projets 2019

Approbation de la carte communale d'Escout, du PLUi de Josbaig (arrêt de projet le 31 janvier 2019) et du PLU d'Urdos (arrêt de projet le 31 janvier 2019). Arrêt du projet de PLU de Sarrance (septembre 2019).

b) Gestion des documents d'urbanisme locaux

✕ Objectifs

Coordonner les demandes d'évolution des documents d'urbanisme communaux afin de permettre la réalisation de nouveaux projets d'intérêt général.

✕ Description de l'action

- Modification n° 1 du PLU d'Osse-en-Aspe afin de permettre la réalisation de constructions en limite séparative et certaines conditions d'implantation non prévues par le règlement de la zone UB (zone urbaine).
- Modification n° 2 du PLU de Ledeux pour permettre les annexes et extensions en zone A (agricole) et N (naturelle) et identifier le bâti pouvant changer de destination dans ces deux zones.
- Déclaration de projet n° 1 pour la réalisation d'une nouvelle Station d'épuration (STEP) sur la commune de Ledeux avec mise en compatibilité du PLU communal (passage d'une zone A à une zone urbaine permettant l'implantation d'une STEP).
- Déclaration de projet n° 1 pour la réalisation d'une Installation de Stockage de Déchets Inertes (ISDI) sur la commune d'Arette avec mise en compatibilité du PLU communal (passage d'une zone naturelle et agricole à une zone d'activités compatible avec l'installation d'une ISDI).

✕ Moyens humains



✕ Faits marquants 2018

- Approbation de la modification n° 2 du PLU d'Oloron Sainte-Marie pour permettre les extensions et annexes en zone A et N.
- Approbation de la modification n° 3 du PLU d'Oloron Sainte-Marie pour mettre en cohérence le règlement du PLU avec le nouveau Plan de Prévention des Risques Inondation (PPRI).

- Avec la mise en compatibilité du PLU d'Oloron Sainte-Marie, approbation de la déclaration de projet n° 3 pour permettre la création de logements sociaux rue Édouard Manet (création d'une zone à urbaniser - secteur privilégié pour la « mixité sociale » et d'une orientation d'aménagement et de programmation traduisant les enjeux paysagers, géotechniques et archéologiques de la parcelle et permettant la réalisation du projet).

✕ Projets 2019

- Approbation de la modification n° 2 et de la déclaration de projet n° 1 avec mise en compatibilité du PLU de Ledeux.
- Approbation de la modification n° 1 du PLU d'Osse-en-Aspe.
- Approbation de la modification simplifiée n° 2 du PLU d'Oloron Sainte-Marie pour permettre l'extension de l'espace de vente des Viandes du Haut-Béarn

- Enquête publique unique sur :
 - La modification n° 2 du PLU de Lasseube pour la création d'une résidence pour personnes âgées
 - La modification n° 3 du PLU de Lasseube pour la création d'un glamping (camping glamour), création d'une zone NL « naturelle de loisirs » (actuellement zone N) et adaptation du règlement pour permettre ce type d'hébergement.
- Enquête publique sur la déclaration de projet n° 1 avec mise en compatibilité du PLU d'Arette.
- Révision du Règlement Local de Publicité (RLP) d'Oloron Sainte-Marie (2019-2020).

c) Rédaction du portrait de territoire

✕ Objectifs

Connaître le territoire pour en définir les principaux enjeux et penser en aval une stratégie d'aménagement du territoire collective.

✕ Description de l'action

À partir d'éléments diagnostic du territoire recueillis auprès de l'Agence d'Urbanisme Adour Pyrénées (AUDAP 64), de la Chambre d'Agriculture, du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement des Pyrénées Atlantiques (CAUE 64) et du Pôle Politique Touristique de la CCHB, des fiches par grand thème (démographie, environnement, économie, logement, déplacement, agriculture...) ont été établies. Neuf entretiens territoriaux ont été menés pour corroborer le diagnostic du territoire et définir des enjeux synthétisés dans le Portrait de territoire.

✕ Moyens humains



✕ Bénéficiaires

Les élus et acteurs œuvrant pour le territoire.

✕ Faits marquants 2018

- Février et mai 2018 : Organisation d'entretiens territoriaux par regroupements géographiques,
- Décembre 2018 : Présentation du portrait de territoire finalisé en Conférence Intercommunale des Maires

✕ Projets 2019

Sur la base du portrait de territoire, définition d'un projet de territoire comprenant un projet d'aménagement et de développement durables socle en partenariat avec l'Agence d'Urbanisme Départementale Adour Pyrénées et l'identification de la trame verte et bleue du Haut-Béarn avec le Conservatoire des Espaces Naturels.

d) Assistance à Maîtrise d'ouvrage pour un aménagement communal

Bénéficiaires:

Commune de Bedous, intervention dans FENICS 64

✕ Objectifs

Favoriser la reconquête de l'habitat du centre-ville par l'auto-réhabilitation des immeubles par les ménages dans le cadre d'une action commencée par le Département.

✕ Faits marquants 2018

Identification des immeubles vacants pouvant bénéficier de l'opération avec l'ingénierie de l'Agence d'Urbanisme et le Conseil en Architecture Urbanisme et Environnement.

✕ Projets 2019

Mise en œuvre d'une opération de restauration par auto-réhabilitation avec le soutien du Département.

Commune d'Oloron Sainte-Marie et riverains de la rue Gassion

✕ Objectifs

Aménagement de la rue Gassion et de l'urbanisation à proximité sur les parcelles impactées par la déviation Gabarn-Giratoire Borderouge avenue de Lasseube.

✕ Description de l'action

Assistance à maîtrise d'ouvrage avec accompagnement du Conseil en Architecture Urbanisme et Environnement.

✕ Faits marquants 2018

Rendu d'un schéma d'aménagement de quartier ayant permis la réalisation d'une contre-allée connectant la rue Gassion au Giratoire Borderouge et définition de principes d'aménagement publics.

2.2 Service Application du Droit des Sols (ADS)

✕ Objectifs

Service mutualisé d'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme pour les 37 communes adhérentes.

✕ Description de l'action

Instruction en 2018 de 1492 actes: 725 Certificats d'Urbanisme (CU) informatifs; 73 CU d'opération; 445 Déclarations Préalables; 237 Permis de Construire; 10 Permis de Démolir; 2 Permis d'Aménager.

✕ Moyens humains



instructeurs à temps plein suite à un recrutement en septembre 2018 et une assistante administrative à temps partiel.

✕ Bénéficiaires

Communes adhérentes et pétitionnaires qui retrouvent un service de proximité.

✕ Faits marquants 2018

Adhésion au service d'instruction des autorisations du droit des sols intercommunal de 3 nouvelles communes de la Vallée d'Aspe au 1^{er} janvier 2018 (Accous, Aydius et Bedous), puis intégration au printemps des communes d'Etsaut et Léés-Athas, suite à l'approbation de leurs Plans Locaux d'Urbanisme respectifs.

✕ Projets 2019

- Intégration de la commune de Lourdios-Ichère et des communes qui verront leur document d'urbanisme approuvé, si elles souhaitent adhérer au service.
- Dématérialisation des demandes d'autorisation d'urbanisme (Certificats d'Urbanisme essentiellement) pour les publics concernés (notaires, agents immobiliers...).

2.3 Service mobilité

✕ Objectif

Promouvoir la mobilité alternative à la voiture individuelle sur le territoire de la Communauté de Communes du Haut-Béarn.

✕ Description de l'action

- Extension de RezoPouce, service d'autostop organisé, sur la vallée de Barétous, et les communes d'Oloron Sainte-Marie et sa première couronne.
- Organisation d'un service de Navette en vallée d'Aspe les jeudis matins de 9h à 14h.

✕ Bénéficiaires

Les usagers de la CCHB.

✕ Moyens humains



✕ Faits marquants 2018

- Organisation d'animations pendant la semaine de la mobilité et la semaine européenne du développement durable.
- Première participation de la CCHB au Challenge de la mobilité organisé par l'ADEME et la CCI.
- La CCHB est lauréate de l'appel à projet de l'ADEME « Vélo et Territoires » co-construit avec la Ville d'Oloron Sainte-Marie.

✕ Projets 2019

- Extension de RezoPouce à tout le territoire.
- Définition de stratégies et actions prônant la mobilité alternative à la voiture individuelle.
- Reconstitution des actions de communication autour des différents dispositifs mis en place par la Communauté de Communes du Haut-Béarn.
- Mise en œuvre du plan Vélo et Territoires en coopération avec la Ville d'Oloron Sainte-Marie.

2.4 Service habitat

a) Assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'étude de réalisation de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat - Renouvellement Urbain

✘ Objectifs

Redynamisation du centre-ville d'Oloron par la reconquête d'un patrimoine bâti à forte valeur patrimoniale mais dégradé et souffrant d'un taux de vacance trois fois supérieur à la moyenne nationale.

✘ Bénéficiaires

Commune d'Oloron Sainte-Marie.

✘ Description de l'action

Définition des objectifs de revitalisation du centre-ville, identification des points de blocage de la réhabilitation du patrimoine privé, identification des îlots prioritaires à traiter, proposition de méthodologie d'action et proposition de montage administratif, technique et financier des opérations de l'habitat.

✘ Moyens humains



1

cadre territorial chargé du pilotage de l'étude réalisée par le groupement Soliha - Atelier Lavigne - Le Creuset Méditerranée et du pilotage de l'étude.

✘ Faits marquants 2018

Proposition de convention d'opération entre l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat, le Département, la Communauté de Communes du Haut-Béarn et la commune d'Oloron Sainte-Marie.

Cette convention d'opération fixe la maquette financière des subventions allouées aux personnes réhabilitant les immeubles du centre-ville ainsi que le financement de l'ingénierie de l'opération.

✘ Projets 2019

Montage de la convention d'opération avec l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat, le Département des Pyrénées-Atlantiques, la CCHB et la ville d'Oloron Sainte-Marie.

b) Programme d'Intérêt Général départemental « Bien Chez Soi 2 »

✘ Objectifs

Aides à la rénovation de l'habitat, maintien à domicile des personnes âgées ou en situation de handicap, amélioration de l'efficacité énergétique et lutte contre la précarité énergétique.

✘ Bénéficiaires

Propriétaires occupants sous conditions de ressources, propriétaires bailleurs sous condition de conventionnement du niveau des loyers, sur l'intégralité du territoire de la CCHB.

✘ Description de l'action

Versement de subventions aux propriétaires en complément de l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat, du Département des Pyrénées-Atlantiques et des caisses de retraite le cas échéant.

✘ Faits marquants 2018

Attribution de subvention des dossiers éligibles et versement des subventions sur les travaux réalisés :

- Propriétaires occupants: **19 logements** pour un montant de **13768 €**
- Propriétaires bailleurs: **3 logements** (Logement Service rue Centulle à Oloron) pour un montant de **3180 €** (solde - acompte versé en 2017: **6230 €**).

Moyens humains



1

assistante administrative à temps partiel.

✘ Projets 2019

- Élargissement du dispositif à toutes les communes du Haut-Béarn.
- Préfinancement des aides publiques attribuées aux propriétaires occupants par PROCIVIS.



✕ Rôle / Objectif du pôle

Le rôle principal du pôle est de développer et promouvoir l'activité économique et l'attractivité du territoire suivant 4 axes stratégiques :

- 1 Construire une stratégie d'offre foncière et immobilière sur mesure.
- 2 Valoriser et soutenir les filières clés du territoire.
- 3 Rattacher les acteurs économiques du Haut-Béarn aux dynamiques exogènes au travers d'une animation économique.
- 4 Conforter la « destination économique » Haut-Béarn.

En outre, le pôle organise, supervise et anime les dispositifs de contractualisation entre la communauté de communes et les différents financeurs (Conseil Départemental, Région, État, Europe...) dont le dispositif LEADER (programme européen visant à soutenir des projets pilotes en zone rurale). Enfin, il conseille et accompagne les communes, les associations qui le souhaitent dans leur recherche de financements.

✕ Moyens humains



6 personnes composent le pôle dont deux agents dédiés au programme LEADER.

3.1 Construire une stratégie foncière et immobilière sur mesure

✕ Moyens / Équipements

Les zones d'activités :

- aménagement, entretien et gestion de 12 parcs d'activités qui permettent de proposer aux entreprises du foncier spécifique correspondant à leurs attentes :
- Les Tembous à Ogeu-les-Bains
 - Le Gabarn à Escout
 - Pierre Lanneretonne à Oloron Sainte-Marie (route de Bayonne)
 - Légugnon, à Oloron Sainte-Marie
 - Camou à Bidos
 - Les Pyrénées à Agnos
 - Lazères à Gurmençon
 - Les Barthes à Arette
 - Lasseube
 - La Plateforme du Pont du Roy - Lescun/Accous
 - Sainte-Hélène à Moumour
 - Orin

La pépinière d'entreprises : gestion et animation de l'équipement. La pépinière permet de proposer des bureaux et des ateliers aux jeunes créateurs à des tarifs préférentiels.

L'hôtel d'entreprises : l'hôtel d'entreprises, intégré dans les locaux de la pépinière, a pour vocation d'accueillir des entreprises sans accompagnement particulier en privilégiant notamment les entreprises de la pépinière à l'issue de leur convention. La durée de la convention en hôtel d'entreprises est de 3 ans renouvelable une fois.

✕ Bénéficiaires

Les entreprises (développement ou création).

✕ Faits marquants 2018

ZAE Gabarn

- Extension de la zone (dernière tranche): vente d'un terrain à l'entreprise ASCII
- Financement et lancement du chantier de desserte électrique

Pépinière d'entreprises

- Mise en place de la fibre optique
- Lancement d'un programme d'animation: petit-déjeuner, after work...
- Création d'un hôtel d'entreprises dans les locaux de la pépinière pour en renforcer l'attractivité et répondre aux besoins d'un plus grand nombre d'entreprises.

✕ Projets 2019

- Mise en place d'une signalétique sur les parcs d'activités (adressage fibre).
- Amélioration et sécurisation de la voirie de la ZAE d'Ogeu-Les-Bains.

3.2 Valoriser et soutenir les filières clés du territoire

a) Soutien à la filière cinématographique

✕ Objectif

Maintenir le cinéma indépendant « art et essai » du territoire via une aide au fonctionnement de 25000 €.

✕ Bénéficiaires

Le cinéma Le Luxor et indirectement les usagers.

b) Soutien à la filière agricole

✕ Gestion de l'abattoir

Via un EPIC afin de permettre aux éleveurs locaux de bénéficier d'un outil adapté et de proximité :

Activité : **3 259 tonnes** Bénéficiaires : **éleveurs locaux**

✕ Subventions aux associations (aide aux exploitants agricoles de manière indirecte)

AID'O'BEARN Association de service de remplacement agricole : Association de sauvegarde de la vache Béarnaise :

1 000 € **2 000 €** **600 €**

ADAVA (Association de Défense des Apiculteurs de la Vallée d'Aspe) :

✕ Gestion des centres de collecte

Centre de collecte de Lédeux :

8 679 animaux

Centre d'allotement de Lanne-en-Barétous :

20 416 animaux

✕ Faits marquants 2018

Organisation des **marchés de producteurs de Pays** (Aren, Accous, Lasseube, Arette, Oloron Sainte-Marie) en lien avec la Chambre d'Agriculture avec plus de **2 500 plats servis**.

✕ Projets 2019

Reconstruction des marchés de producteurs de Pays (Oloron Sainte-Marie, Lasseube, Bedous, Saint-Goin, Lanne-en-Barétous).

c) Soutien à l'artisanat et au commerce

✕ Dispositif de l'Opération Urbaine Collective

Ce dispositif, achevé en 2018, vise à soutenir les projets de modernisation de l'artisanat et du commerce (via des subventions État et Département).

3 dossiers financés Montant des travaux : **57 000 €** Montant des subventions obtenues (État et/ou Département) : **17 388 €** Bénéficiaires : **artisans et commerçants, associations**

✕ Aide à la structuration de l'Office du Commerce et de l'Artisanat

Subvention versée à l'association :

23 070 €

3.3 Rattacher les acteurs économiques du Haut-Béarn aux dynamiques exogènes

✕ Objectifs

Accompagner les entreprises (ou les créateurs) dans leurs projets en lien avec le dispositif CADET (Contrat Aquitain pour le Développement de l'Emploi Territorial) porté par la Région Nouvelle-Aquitaine et les acteurs de l'accompagnement économique.

✕ Moyens

- Temps agents
- Bourse aux locaux
- Convention avec l'agence EDF « Une rivière Un territoire » Vallées des Pyrénées
- Subventions aux associations:

ADIE: **3 500 €** Béarn Initiative: **3 300 €** Mission locale: **103 700 €**

✕ Activités

- 65 entreprises suivies dans le cadre de la mise en œuvre de projet de développement (terrain, locaux, investissement, etc.) et de recherche de financement pour environ 355 000 € de subventions obtenues de la part de la Région, l'État...

✕ Faits marquants 2018

Poursuite du dispositif Entreprendre en Haut-Béarn (financé par l'Agence France Entrepreneur et le programme LEADER Haut-Béarn) pour faciliter l'entrepreneuriat, en lien avec les acteurs de la création/reprise: Chambres Consulaires (CCI et CMA), des organismes gestionnaires de fonds de prêts ADIE, France Aquitaine Active, Initiative Béarn, Réseau Entreprendre Adour, une boutique de gestion (TEC GE COOP), EPICOOOP (coopérative d'accès à l'emploi).

Cette initiative a pour objet de renforcer les capacités d'intervention des acteurs de l'accompagnement, de mieux coordonner l'action sur le plan local et de faciliter la création-reprise d'entreprise.

Ce dispositif est donc mis en place sur le territoire du Haut-Béarn et de la Vallée d'Ossau afin d'enclencher une « démarche proactive », qui consiste à:

- Fluidifier et rendre lisible le parcours et l'accompagnement du créateur,
- Mettre en place un accompagnement personnalisé en fonction de la personnalité et du projet du créateur,
- Proposer un parcours global sur le territoire: de la sensibilisation à l'accompagnement, la formation et le suivi post-crédation.

✕ Projets 2019

- Poursuite du dispositif Entreprendre en Haut-Béarn,
- Mise en place d'un fonds territorial,
- Finale du Start-Up Lycée Haut-Béarn à Marseille pour l'équipe lauréate,
- Reconstitution de la « Faites de la création » le 23 mai 2019 et de Start-Up Lycée Haut-Béarn.

✕ Bénéficiaires

Les entreprises, les créateurs et les repreneurs.

✕ Les principales actions menées en 2018

Depuis le lancement d'Entreprendre en Haut-Béarn et sur l'année 2018, ce sont 175 porteurs de projet accompagnés pour 56 créations/reprises d'entreprises.

- Organisation de la 1^{ère} édition de la « Faites de la création » (24 mai) qui a réuni 105 porteurs de projet,
- Arrivée de Maryline Augareils pour la coordination et l'animation du dispositif,
- Mise en place de réunions d'information collectives délocalisées (Arudy, Oloron, Arette, Bedous) sur le parcours du créateur et le financement,
- Organisation de 2 petits-déjeuners du créateur à Oloron et Arudy,
- Start-up Lycée Haut-Béarn (19 au 21 décembre) qui a mobilisé une centaine de lycéens du territoire avec une finale à l'Espace Jéliote. L'équipe lauréate participera à la grande finale nationale à Marseille en avril 2019.

3.4 Conforter la « destination économique » Haut-Béarn

Participation à l'étude d'attractivité pilotée par la CCI en collaboration avec l'ensemble des communautés de communes du Béarn afin de déterminer un plan d'actions permettant de favoriser le développement économique du Béarn, via notamment les actions Pau Invest et la centrale du foncier.

Participation au fonctionnement du Syndicat Mixte de l'aéroport:

24 050 €

Subvention à Béarn Adour Pyrénées:

1 200 €

3.5 Les dispositifs contractuels

Bénéficiaires: CCHB, communes, associations.

✕ Activités

- Coordination et recensement des projets majeurs du territoire afin d'anticiper les différentes contractualisations,
- Accompagnement ou réalisation des dossiers de financement pour les projets intercommunaux: desserte électrique Gabarn, Somport, Piscine d'Oloron Haut-Béarn, Fort du Portalet...
- Accompagnement des communes dans la constitution et la rédaction des dossiers de subventions (5 communes).

✕ Projets 2019

- Contractualisation avec la Région prévue pour juin 2019,
- Candidature au Territoire d'Industrie avec le Pôle Métropolitain.

✕ Faits marquants 2018

- Mise en place de la convention avec la Région (économie): Suite à la loi NOTRe qui a clarifié les compétences au niveau économie, la Région a la responsabilité de définir la stratégie en la matière via le SRDEII (Schéma Régional de Développement Économique d'Innovation et d'Internationalisation). Dans ce cadre, les communautés de communes se doivent de conventionner avec la Région Nouvelle-Aquitaine,
- Préparation de la future contractualisation avec la Région Nouvelle-Aquitaine pour le financement des projets majeurs du territoire (2018-2021),
- Suite du contrat de ruralité,
- Réponse à l'appel à projet du Département pour les financements des projets majeurs de la CCHB.

3.6 Dispositif LEADER

Rôle / Objectif du service

Le programme Leader est une initiative de l'Union Européenne qui vise à soutenir le développement des territoires ruraux en prenant appui sur leurs ressources locales. Ce dispositif a vocation à financer des projets concrets de proximité portés par des acteurs du territoire des Communautés de Communes du Haut-Béarn et de la Vallée d'Ossau. Il s'adresse aussi bien aux porteurs de projets publics que privés (collectivités, associations, syndicats, groupement d'acteurs économiques...). La Communauté de Communes du Haut-Béarn est la structure juridique qui porte le programme Leader. Le Comité de Programmation est l'instance décisionnelle chargée d'attribuer les subventions. Il est composé de 22 partenaires privés et de 20 élus. Une enveloppe de 1 100 000 € du FEADER a été attribuée au Haut-Béarn pour la période 2016-2020. Une équipe technique composée d'un animateur et d'une gestionnaire est chargée de la mise en œuvre du programme Leader sur notre territoire et d'accompagner les porteurs de projet.

✕ Bilan quantitatif et qualitatif année 2018

L'instruction réglementaire à l'échelon régional est à présent bien en place et opérationnelle avec le recrutement de 30 instructeurs au cours de l'année 2018. Le programme Leader du Haut-Béarn bénéficie maintenant d'une instructrice dédiée pour accompagner ses nombreux dossiers. Ce changement a eu un impact conséquent et très positif sur la mise en œuvre et l'avancement de notre programme. En 2018, 11 opérations ont été programmées et 5 nouveaux projets ont reçu un avis d'opportunité favorable. Ainsi au 31 décembre 2018, 16 dossiers ont été programmés et 14 ont reçu un avis d'opportunité favorable. La mise en place de cette nouvelle organisation permet aujourd'hui au Leader du Haut-Béarn d'envisager la consommation de 100 % de son enveloppe FEADER à la fin du programme.

✕ Perspectives 2019-2020

Le retour à un mode de fonctionnement normal de l'instruction des dossiers au niveau de l'autorité de gestion régionale permet d'entrevoir des perspectives positives pour la fin du programme. Fin 2020, l'enveloppe Leader Haut-Béarn devrait être consommée dans sa totalité. Dès 2019, le Leader Haut-Béarn envisage même de solliciter une dotation complémentaire pour répondre aux nouvelles demandes des porteurs de projet de notre territoire.

04

PÔLE politique touristique

Rôle / Objectif du service

- Définir la stratégie touristique de la collectivité.
- Mettre en œuvre, suivre et évaluer la politique et les dispositifs de développement touristique.
- Assurer le pilotage des appels à projets et la coordination générale des projets de développement touristique.
- Gérer la station nordique du Somport.

4.1 Gestion du Plan Local de Randonnées

✕ Objectifs

- Créer un réseau d'itinéraires de qualité et complémentaires sur l'ensemble du territoire,
- Mettre en place un plan de gestion harmonisé sur l'ensemble de la destination,
- Mettre en scène l'ensemble de l'offre (PLR, sentiers communaux, sentiers du Parc National et autres) et élaborer les outils de valorisation du PLR par cibles de clientèles.

✕ Bénéficiaires

Habitants, excursionnistes et touristes.

✕ Faits marquants 2018

- Refonte du PLR du Piémont Oloronais,
- Création d'itinéraires en Vallée de Josbaig,
- Mise en place d'un programme d'entretien et suivi des opérations en Vallée d'Aspe et en Vallée de Barétous,
- Veille sur le terrain (état des sentiers, repérage des travaux à réaliser, vérification des ouvrages existants...),
- Réalisation de travaux en régie (fauchage, dégagement de chablis, piochage...),
- Entretien du balisage (compléter ou renforcer le balisage existant conformément à la charte signalétique départementale de randonnées),
- Repérage et mise en place de déviations suite à des éboulements ou tous autres encombrements naturels ne pouvant garantir une sécurité de l'itinéraire,
- Réalisation de topofiches de randonnées sur les itinéraires du Piémont Oloronais et de la Vallée de Josbaig.

✕ Moyens

- La Chef de Pôle pour la coordination générale,
- Un technicien « randonnée » pour la maîtrise d'œuvre, et des travaux d'entretien,
- La Directrice adjointe de l'Office de Tourisme pour les actions de communication du PLR,
- Les services techniques pour certains travaux d'entretien :
 - Fauchage de deux itinéraires en Vallée de Barétous,
 - Dégagement de chablis à la demande du technicien randonnée.
- Des prestations extérieures pour la réalisation des travaux d'aménagement dans le cadre de la refonte du PLR du Piémont Oloronais et la création d'itinéraires en Vallée de Josbaig (3 entreprises),
- Des prestations extérieures pour la réalisation des travaux d'entretien pour les sentiers de la Vallée d'Aspe (3 entreprises),
- Des prestations extérieures pour la production des contenus de communication (1 entreprise).
- Pour remplir ces missions, le service a bénéficié d'une formation de baliseur attribuée au technicien terrain et dispose :
 - d'un véhicule type tout chemin permettant de se déplacer sur l'ensemble de la CCHB,
 - d'un VTT à assistance électrique permettant de couvrir plus rapidement les nombreux itinéraires,
 - d'outils permettant des travaux d'entretien et de balisage en toute sécurité.

	Vallée d'Aspe	Vallée de Barétous	Vallée de Josbaig	Piémont Oloronais
Nombre de parcours	67	14	3	19
Dont pédestres		8	1	9
Dont VTT		5+1 variante	2	10
Dont trail		1		2
Nombre de km cumulés	695 VTT = 224 PED = 471	172,5 VTT = 81.5 PED = 91	337,5 VTT = 238 PED = 99.5	
Nombre de linéaires à entretenir	68080 m	8445 m	1300 m	28110 m
Mode entretien (régie, externalisé, mixte)	Externalisé	Régie	Mixte Externalisé pour la refonte 2018 1 passage régie	Mixte Externalisé pour la refonte 2018 1 passage régie
Coût entretien externalisé	41 673 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Nombre d'interventions : travaux en régie (en nbre de jours)	24 jours/1 agent (31 dégagements équivalent chablis)	18 jours/1 agent (Fauchage + 13 dégagements équivalent chablis)	3 jours/1 agent (Fauchage + 3 dégagements équivalent chablis)	6 jours/1 agent (Fauchage + 14 dégagements équivalent chablis)

4.2 Coordination/suivi des projets d'équipements touristiques

✕ Objectifs

Assurer la coordination générale ou le suivi (si pas chef de projet) des projets d'équipements touristiques.

✕ Moyens humains



La Chef de pôle, en collaboration avec les autres chefs de Pôle de la CCHB, le directeur de l'Espace Nordique du Somport, la directrice et la directrice adjointe de l'Office de Tourisme.

✕ Bénéficiaires

Habitants, excursionnistes et touristes.

✕ Faits marquants 2018

- **Projet de modernisation et diversification de l'Espace du Somport:** Réalisation de l'étude de programmation – Réalisation d'une étude de réemploi des matériaux - Lancement et suivi du recrutement du maître d'œuvre - Gestion des relations avec les partenaires financeurs et des demandes de subventions.
- **Projet de réhabilitation de l'aire d'accueil touristique d'Ance-Féas « Aire de Barétous »:** Lancement des marchés de travaux – suivi de la réalisation des travaux - gestion des dossiers de demande de subventions.
- **Mise en tourisme du Fort du Portalet:** Participation à des réunions de travail avec le Pôle Culture et l'Office de Tourisme afin de réfléchir à un aménagement touristique du Fort (bâtiment d'accueil, espace expositions, snack, terrasse...).

4.3 Réalisation d'une charte de signalisation des services, activités et équipements

✕ Objectifs

Élaborer un outil qui fixe la règle du jeu en matière de signalisation en termes de services, équipements et activités afin de :

- Valoriser les attraits touristiques et économiques du territoire ;
- Maintenir et améliorer la qualité du cadre de vie, du patrimoine et des paysages ;
- Garantir une information efficace, dans le respect de la sécurité routière et facile à mettre à jour.

Cette étude a fait l'objet d'un groupement de commande avec la Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau.

Il s'agissait donc de :

- Définir une stratégie en matière de signalétique à l'échelle des deux territoires.
- Définir les outils de signalétique adaptés répondant à la stratégie et à la réglementation en vigueur.
- Sensibiliser les communes à l'importance d'une signalétique de qualité (homogène et pertinente pour les visiteurs et les locaux du territoire).
- Assurer une bonne articulation entre les différents partenaires du projet : communes, Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM), Conseil Départemental, Direction Interdépartementale des Routes Atlantique (DIRA)...

✕ Moyens humains



La Chef de pôle, en collaboration avec les autres chefs de Pôle de la CCHB, la directrice et la directrice adjointe de l'Office de Tourisme. Recrutement d'un bureau d'études pour la réalisation de l'étude : le bureau d'études Ascode.

✕ Bénéficiaires

Communauté de communes, communes, office de tourisme, professionnels du tourisme, partenaires institutionnels.

✕ Faits marquants 2018

- Réalisation d'un diagnostic, dont un relevé terrain dans chaque commune de la CCHB,
- Organisation de 3 réunions territoriales (Ance-Féas, Accous et Oloron) afin de présenter la démarche aux élus et acteurs du territoire,
- Définition des principes de signalisation et des gammes de mobiliers,
- Élaboration d'un guide/charte définissant la stratégie et les règles de signalisation.

4.4 Gestion des appels à projets, des dispositifs financiers

✕ Objectifs

- S'inscrire dans les politiques touristiques de nos partenaires : Europe, État, Massif, Conseil Régional, Conseil Départemental.
- Capter des subventions pour financer nos projets de développement.

✕ Moyens humains



Chef de pôle.

✕ Faits marquants 2018

- Candidature à l'appel à projets tourisme départemental : l'ensemble des actions présentées a été retenu, soit 72472 € de subventions accordées.
- Gestion de l'appel à projets régional « Nouvelle Organisation des Territoires Touristiques ». Les Communautés de Communes des Vallées d'Ossau, d'Aspe, de Barétous, de Josbaig et du Piémont Oloronais avaient répondu en 2015 à cet appel à projets et ont été retenues pour la période 2015-2020. Suite à la recomposition territoriale, les Communautés de Communes du Haut-Béarn et de la Vallée d'Ossau ont exprimé leur volonté de poursuivre cette collaboration et une convention de partenariat a été signée. Le Pôle Politique Touristique de la CCHB assure la coordination et l'animation générale du dispositif.

✕ Bénéficiaires

Communauté de communes, office de tourisme.

✕ Budget 2018

Temps d'ingénierie interne.
30 % de subvention du Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine sur le poste de Chef de Pôle dans le cadre de l'Appel à projets « Nouvelle Organisation des Territoires Touristiques ».

4.5 Développement de partenariats et de coopérations

✕ Objectifs

Selon les filières et les stratégies d'opportunités, élaborer des partenariats avec les territoires voisins et les territoires travaillant sur les mêmes marchés.

✕ Moyens humains



Chef de pôle en collaboration avec la directrice et la directrice adjointe de l'Office de Tourisme.

✕ Bénéficiaires

Communauté de communes, communes, office de tourisme, professionnels du tourisme.

✕ Faits marquants 2018

- Projet « Destination vélo » : partenariat avec la communauté de communes et les Offices de Tourisme de la Vallée d'Ossau, le Conseil départemental et l'AaDT64 (Agence d'Attractivité et de Développement Touristique) afin de développer une « destination vélo ». Animation et coordination d'un groupe de travail composé d'acteurs du territoire : Offices de Tourisme, prestataires d'activité, clubs et associations locales, hébergeurs, loueurs et réparateurs, partenaires institutionnels,
- Définition du plan d'actions 2018 et coordination de la mise en œuvre des actions,
- Aménagements d'itinéraires VTT dans le cadre de la refonte du PLR du Piémont Oloronais et la

création d'itinéraires en Vallée de Josbaig (11 parcours), et production de topofiches VTT,

- Candidature aux labels FFC « Site VTT » et « Espace Cycloport »,
- Des actions de communication liées à ce projet ont été menées par l'Office de Tourisme et l'AaDT64 à savoir : la réalisation d'une carte vélo de route valorisant nos cols et nos boucles cyclotouristiques, la réalisation de pages web dédiées au vélo, des insertions presse dans Respyr et Ziklo, des accueils presse, la réalisation de photos et d'une vidéo en partenariat avec Camille Deligny (triathlète, ambassadrice de la destination), soutien aux événements cyclos existants.

4.6 Accompagnement de porteurs de projets

✕ Objectifs

Accompagner les porteurs de projets liés au développement touristique dans la définition de leur projet et la recherche de subventions.

✕ Moyens humains



Chef de pôle en collaboration avec le Pôle Développement Économique et l'Office de Tourisme du Haut-Béarn.

✕ Bénéficiaires

Communauté de communes, communes, office de tourisme, professionnels du tourisme. Une dizaine de porteurs de projets rencontrés.

4.7 Gestion de l'Espace du Somport

Rôle / Objectif du service

Gérer la station nordique intercommunale sur les saisons estivale (juillet/août 2018) et hivernale (décembre/avril 2019).

Moyens humains/Équipements



1 directeur à temps partiel annualisé et 14 saisonniers dont certains à temps non complet sur la période hivernale et 4 saisonniers en période estivale.

Bénéficiaires

Habitants, excursionnistes et touristes.

Faits marquants 2018

- Un début de saison sans neige, une ouverture tardive, rattrapée in extremis par un excellent mois de février.
- Lancement du projet de Modernisation de l'équipement avec le recrutement du maître d'œuvre.

Description de l'action

Saison estivale 2018 :

- **Période d'ouverture** : du 6/07/2018 au 2/09/2018.
- **Activités proposées** : Kart à pédales enfants, VTT et Trotinettes électriques, gîte d'étape.
- **Fréquentation estimée** : fréquentation difficile à estimer, car beaucoup de promeneurs qui ne consomment pas d'activités.
- **Chiffre d'affaires réalisé** : 10734 €.

Saison hivernale 2018-2019 :

- Gestion des équipements, des pistes de ski et de raquettes, de la cafétéria, de la location de matériel, des relations avec l'école de ski. Accueil de clients individuels, clubs sportifs et scolaires.
- **Période d'ouverture** : 21/01/2019 au 31/03/2019, soit 69 jours d'ouverture.
 - **Fréquentation** : 50 268 personnes.
 - **Chiffre d'affaires réalisé** : 374 651 €.

4.8 Projets 2019

Mettre en œuvre les axes stratégiques définis dans le cadre du Schéma de Développement touristique 2018-2020.

Gérer et maintenir la qualité du Plan Local de Randonnées :

- Définir un programme annuel d'entretien,
- Réaliser des aménagements complémentaires pour optimiser la qualité des sentiers,
- Poursuivre la réalisation des outils de communication du PLR : carte randonnées pédestres, carte VTT, topoguides,
- Obtenir la labellisation Fédération Française de Cyclisme (FFC) « Site VTT ».

Poursuivre la réflexion sur la structuration de l'offre « trail » pour en faire un produit générateur de courts séjours en mettant en place un groupe de travail et des ateliers de créativité.

Poursuivre l'animation du projet

« Destination vélo » :

- Obtenir la labellisation FFC « Site VTT et « Espace cyclo sport »,
- Obtenir la labellisation Fédération Française de Cyclotourisme (FFCT) « Territoire vélo »,
- Définir un plan de communication à 3 ans et réaliser les outils de communication manquants : topofiches des itinéraires « vélo de route »,
- Mettre en place les services nécessaires pour répondre aux exigences de la labellisation : stations de lavage, nettoyage...

Poursuivre le projet de « Modernisation et diversification de l'Espace du Somport » avec pour objectif de démarrer les premiers travaux de désamiantage en novembre 2019 :

- Réaliser l'Avant-Projet Sommaire et l'Avant-Projet Détaillé,
- Déposer le permis de construire,
- Lancer la procédure de consultation des entreprises,
- Procéder aux choix des entreprises pour la réalisation des travaux,
- Lancer la création d'une identité visuelle et la définition d'un plan de communication.

Terminer les travaux de réhabilitation de l'Aire d'accueil touristique de Barétous :

Procéder à l'aménagement des espaces verts.

Poursuivre la réflexion sur le développement et la mise en tourisme du Fort du Portalet en collaboration avec le Pôle Action Culturelle de la CCHB et l'Office de Tourisme du Haut-Béarn.

Réaliser une étude de définition du concept « Maison de vacances » afin de requalifier l'offre locative d'hébergement :

- Mettre en place un groupe de travail composé d'architectes, designers, ergonomes, partenaires institutionnels... afin d'imaginer ce concept dans toutes ses fonctions (agencement, traitement paysager, décoration, matériaux identitaires, savoir-faire des artisans locaux...),
- Élaborer un guide pratique destiné à accompagner et guider les porteurs de projets dans leurs réalisations.

Améliorer et qualifier l'accueil des touristes, en identifiant des espaces d'accueil aux entrées des territoires ou sur des sites à forte fréquentation touristique avec des services adaptés (information, wifi, toilettes sèches...) et en développant un réseau de points d'accès internet et/ou numériques afin de créer un maillage de diffusion de l'information touristique.

Communiquer la charte de signalisation des services, activités et équipements aux communes, et aménager les entrées du territoire du Haut-Béarn par la mise en place de panneaux de signalétique.

Gérer les appels à projets et les différents dispositifs financiers :

- Suivre et mettre en œuvre les actions présentées dans le cadre de l'appel à projets départemental,
- Gérer, animer et coordonner les actions présentées dans le cadre de l'appel à projets régional « Nouvelle Organisation des Territoires Touristiques »,
- Candidater à d'autres appels à projets ou dispositifs financiers qui permettraient de financer les actions définies dans le schéma de développement touristique.

Accompagner les porteurs de projets.

Office de Tourisme du Haut-Béarn

Présidé par Michel Adam, avec comme Directrice Marie Pachéco et son adjointe, Régine Casaucau, l'Office de Tourisme du Haut-Béarn est un Établissement Public Industriel et Commercial (EPIC), lié à la Communauté de Communes par une convention d'objectifs pluriannuelle qui donne lieu à un compte rendu exhaustif en Bureau Communautaire, et qui en a défini les missions suivantes pour la période 2018 / 2020 :

- Développer la notoriété de la nouvelle destination: Pyrénées béarnaises, via les filières,
- Organiser et optimiser les espaces d'accueils touristiques,
- Travailler à la requalification de l'offre de l'hébergement locatif,
- Développer l'attractivité de notre destination pour les clientèles transfrontalières,
- Conduire conjointement les actions et les réflexions de développement touristique.

Budget 2018 :	Subvention Communauté de Communes du Haut-Béarn :	Des retombées économiques sur le territoire estimées à plus de
1 305 794 €	810 000 €	23 Millions d'€

✕ Accueil et information

- Assurer l'accueil et l'information des touristes et des résidents dans les 4 bureaux d'informations positionnés sur Oloron Sainte-Marie (siège social), Arette, La Pierre Saint Martin et Bedous. Au total 11 000 heures réalisées par les conseillers en séjour pour la réception des 71 000 visiteurs accueillis en 2018 sur les 4 bureaux.
- Traiter, structurer et mettre à jour les informations. Traiter les 2 800 fiches de la base de données Tourin soft (hébergement, restauration, activités, commerces, sites, animations....).
- Élargir la connaissance de l'offre touristique locale ainsi que les services à l'ensemble des opérateurs et prestataires locaux. Diffusion des supports print à l'ensemble des partenaires de l'Office de Tourisme. 3 tournées de diffusion sur l'ensemble des Pyrénées béarnaises et sur les points relais partenaires.

✕ Promotion

Opérations de promotion

- Salon de Biarritz « En Famille » en partenariat avec les prestataires d'activités des Pyrénées béarnaises
- Comité d'entreprise Safran Toulouse, opération collective de notoriété à l'échelle du Béarn.

Presse

- Conférence de presse neige à Bordeaux, Paris et Bilbao (pour assurer la promotion des 3 domaines des Pyrénées béarnaises)
- Accueils presse à la Pierre Saint-Martin durant toute la saison, et sur tout le territoire Cap Sud-Ouest, France 3, TF1...
- Accompagnement et aide logistique à la production cinématographique

Plan média La Pierre Saint-Martin

- Réalisation d'un plan mutualisé avec le conseil départemental et l'EPSA pour accroître la notoriété de la station sur les marchés français et espagnols. Coût total 90 000 € dont 30 000 € de participation de l'Office de Tourisme du Haut-Béarn hors ingénierie.

Partenariats

- Adhésion à la Confédération Pyrénéenne du Tourisme pour positionner la station de la Pierre Saint-Martin sur l'offre neige Pyrénéenne et avoir accès à la promotion du marché espagnol. Bénéficiaire du contrat de destination Pyrénées 2015-2020. Coût 10 000 €.

Constitution d'une banque de données images

- Réalisation de reportages photos pour illustrer les filières de la destination,
- Réalisation de vidéos pour Internet et les réseaux sociaux.

✕ Animation de la destination

- Conception et coordination de l'animation à la station de La Pierre Saint-Martin durant les 5 mois de la saison hivernale,
- Accompagnement de l'association Tous pour Un sur le volet communication et commercialisation de La Fête des Bergers d'Aramits (nouvelle identité visuelle et commercialisation des groupes auprès des autocaristes),
- Organisation de la Fête du Fromage d'Etsaut. Partenariat Gaule Aspoise et ERDF pour la Fête de la Pêche à Bedous,
- Valorisation du label Pays d'art et d'histoire des Pyrénées béarnaises à travers la production des circuits proposés aux autocaristes,
- Création de randonnées thématiques encadrées par des professionnels: raquettes, marmottes, géologie, bergers...

✕ Coordination des acteurs et promotion du tourisme

- Organisation de réunions thématiques et/ou par filières avec les professionnels partenaires de l'Office de Tourisme et les collectivités.

✕ Projet 2019 - Synthèse des principales actions

- Appel à projet Nouvelle Organisation Touristique Territoriale (NOTT) - Lancement de l'étude « que doit être la maison de vacances du futur »,
- Appel à projet Destination vélo, lancement de la phase 2,
- Plan Local de Randonnées: participation à la création de la carte de présentation des itinéraires de randonnées des Pyrénées béarnaises,
- Accompagnement aux événements,
- Site internet pyrenees-bearnaises.com.

Site internet

- Mise en ligne du nouveau site
- Déploiement des versions étrangères

Réseaux sociaux

Lancement de la stratégie sur les plateformes pour développer la notoriété et créer de l'interaction. Recrutement d'une agence pour accompagner l'Office de Tourisme sur 6 mois (Facebook, Instagram, Youtube),

- Classement Office de Tourisme du Haut-Béarn: poursuivre les démarches engagées pour obtenir le classement de l'Office de Tourisme du Haut-Béarn en catégorie II,
- Station de La Pierre Saint-Martin: élaboration et déploiement d'un nouveau plan média pour l'hiver 2019- 2020.



05

PÔLE
développement
social

5.1 Service petite enfance

Rôle / Objectif du service

La communauté de communes conduit une politique globale en faveur de la petite enfance avec une offre d'équipements et de services diversifiée et une volonté de les adapter pour répondre à l'évolution des besoins des familles, en proposant des modalités d'accueil personnalisées.

✕ Description de l'action

Le Lieu d'Information pour l'Accueil du Jeune Enfant (LIAJE), est un service qui vise à simplifier les démarches des familles qui ont besoin d'un mode d'accueil. Un interlocuteur unique les accompagne dans la recherche d'une solution adaptée à leurs attentes : liste des assistants maternels, garde à domicile, demande d'accueil en crèche...

Les crèches proposent des modalités d'accueil personnalisées qui s'adaptent aux différentes situations familiales. Elles offrent des conditions d'accueil sécurisantes pour l'enfant, qui encouragent sa vitalité découvreuse, son désir d'apprendre, de s'exprimer et de se socialiser.

Le Relais Assistants Maternels (RAM) soutient l'accueil individuel. Il accompagne les parents dans leur rôle d'employeur, et les assistants maternels dans leur pratique quotidienne en leur offrant la possibilité de se rencontrer et d'échanger leurs expériences. Le RAM offre aussi de nombreux temps d'animation pour les enfants accompagnés de leurs assistants maternels.

Le Lieu d'Accueil Enfant-Parent (LAEP) Ricochet propose aux enfants âgés de 0 à 4 ans et à leurs parents, un espace de rencontre, de jeux et de découvertes, en accès libre et gratuit.

✕ Moyens humains / Équipements

- Accueil collectif : 3 crèches offrant 93 places sur Oloron (53 places à L'îlot mômes, 18 places à Crech'ndo, 18 places au multi accueil La-Haüt), plus 2 crèches associatives (gestion déléguée) offrant 20 places à Aramits (Grain de soleil) et 15 places à Bedous (Les Poquetets).



- Accueil Familial : 1 Relais Assistants Maternels (RAM) avec un service centralisateur de la demande d'accueil pour faciliter les démarches des parents et un fonctionnement itinérant pour proposer un service de proximité aux assistants maternels et aux enfants.
- Lieu d'Accueil Enfants Parents Ricochet : un espace ouvert tous les lundis et vendredis après-midis.

Les services comptent 45 professionnels qui mettent l'enfant au cœur de leur métier. Ils partagent les principes et les valeurs essentielles de la charte nationale pour l'accueil des jeunes enfants et mettent en œuvre les conditions nécessaires à un développement complet et harmonieux, respectueux des droits, des besoins et de la singularité de chaque enfant.

✕ Bénéficiaires

Durant l'année, les crèches intercommunales ont accueilli 197 enfants (116 enfants à L'îlot mômes, 38 enfants à Crech'ndo, 43 enfants au multi accueil La-Haüt), et les crèches en gestion associative, 107 enfants (54 enfants ont fréquenté la crèche Grain de Soleil à Aramits et 53 enfants la crèche Les Poquetets à Bedous).

Le RAM a accompagné 162 familles vers une solution d'accueil et a organisé 260 ateliers collectifs, auxquels ont participé 222 enfants accompagnés de 60 assistants maternels.

À Ricochet, 106 familles avec 129 enfants se sont rencontrées et ont partagé des temps de jeux, des expériences, des découvertes...

✕ Faits marquants 2018

La communauté de communes a signé avec la Caisse d'Allocations Familiales le renouvellement du Contrat Enfance Jeunesse pour une période de 4 ans (2018-2021).

✕ Projet 2019

Sur le volet petite enfance, les objectifs du Contrat Enfance Jeunesse consistent à :

- Pour le Réseau Assistants Maternels (RAM) : déployer le fonctionnement itinérant sur les vallées d'Aspe et de Barétous ;
- Pour le LAEP Ricochet : proposer des temps d'accueil enfants - parents en Vallée d'Aspe en développant une action itinérante ;
- Pour la crèche La-Haüt : augmenter la capacité d'accueil de l'établissement de 18 à 20 places afin d'optimiser la

fréquentation tout en répondant aux demandes d'accueil à temps partiel ;

- Pour les crèches Grain de Soleil (Aramits) et Les Poquetets (Bedous) : faire bénéficier les crèches associatives de l'intervention d'agents de la collectivité à raison de 8 heures hebdomadaires d'une puéricultrice et de 2 heures d'une psychologue afin de respecter les obligations réglementaires et offrir un même niveau de service sur tous les établissements du territoire, quel que soit le mode de gestion, direct ou délégué.

5.2 Service éducation (scolaire et périscolaire)

Rôle / Objectif du service

Compétente dans le domaine de l'enseignement du premier degré (écoles maternelles et élémentaires) sur le Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) de Josbaig, la CCHB œuvre pour que chaque élève puisse apprendre et évoluer dans un cadre scolaire et périscolaire de qualité :

- Encadrement des services périscolaires (garderie, transport et cantine),
- Animations opérationnelles des partenariats et relation avec les acteurs (enseignants, parents d'élèves, associations, etc.).

✕ Moyens humains / Équipements



L'équipe éducative se compose de 3 ATSEMs (Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles), 4 agents techniques, 1 référente de proximité et 1 coordinatrice.

L'ensemble des activités périscolaires se déroule à la Maison pour tous de Saint-Goin, bâtiment permettant l'accueil, l'encadrement et la restauration des enfants.

✕ Bénéficiaires

Scolaire

Le RPI compte 137 élèves : 1 enfant en toute petite section, 17 en petite section, 15 en moyenne section, 20 en grande section, 14 en CP, 15 en CE1, 18 en CE2, 23 en CM1 et 14 en CM2.

Périscolaire

Le service restauration fournit en moyenne 100 repas par jour et le nombre d'enfants inscrits atteint 104.

La garderie accueille en moyenne 31 enfants le matin et 45 enfants le soir.

✕ Description de l'action

La CCHB exerce la compétence scolaire sur le périmètre du RPI de Josbaig. Il comprend 137 enfants répartis sur 5 écoles par niveau scolaire (de la maternelle à l'élémentaire) : école élémentaire de Geüs d'Oloron, école élémentaire de Préchacq-Josbaig, école maternelle de Saint-Goin, école élémentaire de Géronce, école élémentaire d'Orin.

La communauté de communes assure le fonctionnement des bâtiments et des équipements d'enseignement préélémentaire et élémentaire (l'entretien, la sécurité des bâtiments, l'acquisition de mobiliers ou de fournitures, le recrutement et la gestion des agents techniques ainsi que des agents territoriaux spécialisés des écoles, ATSEMs, etc.).

De plus, elle propose un service de restauration scolaire et un service périscolaire assurant la garderie matin et soir, ainsi qu'un accompagnement lors de la pause méridienne.

✕ Faits marquants 2018

Périscolaire

- Atelier « Nesting » : Dans le cadre des ateliers proposés par le service Santé de la CCHB, les agents du RPI de Josbaig ont participé à une session de formation : temps théorique et pratique. Ces temps d'échange ont eu pour objectif de leur

apprendre à repérer les polluants de la maison et de les aider à comprendre leurs impacts sur la santé de l'enfant.

- Renouvellement du matériel pédagogique : Le service périscolaire a fait l'acquisition d'une gamme de matériel éducatif et pédagogique pour accompagner les enfants de 3 à 11

ans dans leurs apprentissages: éveiller ses sens, apprendre à lire, à écrire et à compter, découvrir les sciences, prendre conscience de son environnement et du monde, découvrir les arts, etc. Le service dispose de ballons, baby-foot, jeux de bois, livres, etc. Ces achats ont été complétés par un don de matériel de l'Association de Parents d'Élèves (APE) de Josbaig.

Scolaire

- Renouvellement du parc informatique dans les écoles du RPI
- L'école contribue au projet d'une société de l'information et de la communication pour tous en initiant, en partenariat avec les collectivités et différents acteurs, des actions pour généraliser les usages et développer les ressources numériques pour l'éducation. Elle forme les élèves à maîtriser ces outils numériques et prépare ainsi le futur citoyen à vivre dans une société dont l'environnement technologique évolue constamment. Dans ce cadre-là, une première acquisition de matériel informatique a été faite: ordinateurs portables, clés USB, claviers, etc. Un projet global d'équipement est en cours d'élaboration.

- Projet « Sport Santé Bien-être »: travail autour de la nutrition et de la santé. Il s'est déroulé en deux temps:
 - Journée Diagnoform®: ensemble de tests évaluant de manière fiable les 5 grandes qualités physiques qu'il est indispensable d'entretenir tout au long de la vie pour préserver son bien-être et sa santé durablement: la force, l'endurance, la coordination, la vitesse et la souplesse. Les résultats obtenus, associés à l'IMC (Indice de Masse Corporelle), fournissent un indicateur précis: le quotient de forme. L'approche positive et ludique du Diagnoform® (« toujours encourager, ne jamais culpabiliser ») permet une prise de conscience des enfants, qui ont découvert ainsi leurs atouts et les axes de progrès possibles. Les résultats ont permis aux enseignants de cibler les compétences à développer en EPS dans leur groupe classe.
 - Malette « Petit Cabas »: formation Instance Régionale d'Éducation et de Prévention de la Santé (IREPS) proposée aux enseignantes du RPI pour développer les compétences des enseignants sur le thème de l'alimentation et les amener à animer des ateliers d'éducation nutritionnelle auprès des élèves.

✕ Projets 2019

Scolaire

- Continuité du Projet « Sport Santé Bien-être »: travail autour des résultats obtenus par Diagnoform®. La coordination étant un point à améliorer pour l'ensemble des enfants, des actions en ce sens seront menées notamment conjointement avec le Comité d'Athlétisme: cycle d'athlétisme, biathlon.
- Renouvellement de l'équipement numérique des écoles (vidéoprojecteurs interactifs, ordinateurs portables) doit permettre, par un usage des ressources et des outils mis à disposition, d'enseigner, de conduire en classe des activités d'apprentissage et de donner aux élèves des

éléments d'une culture numérique. Ces projets pédagogiques s'inscrivent dans les projets d'école.

Périscolaire

- Travail engagé avec l'équipe éducative sur l'éducation au goût des jeunes enfants. Ces objectifs font partis de l'amélioration des services proposés et de la prise en compte des besoins de l'enfant. Cela s'inscrit dans la mission éducative des agents et fait partie d'un projet d'amélioration commun (réunions de service thématiques, présence d'intervenants, de formations IREPS, etc.).

5.3 Temps d'activités périscolaires (TAP)

En 2018 les TAP sont encore organisés sur la Vallée de Josbaig, de janvier à juin, par l'ALSH intercommunal. Dans le courant de l'année 2018 le changement de rythme scolaire est acté prévoyant ainsi le retour à la semaine à quatre jours et la suppression des TAP à compter de septembre 2018.

TAP de Josbaig de janvier à juin 2018



5.4 Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)

✕ Objectifs

Les ALSH ont pour vocation l'accueil des enfants de 3 à 14 ans sur les vacances scolaires et le mercredi. Ils contribuent au développement de l'accueil destiné aux enfants et aux jeunes en répondant aux besoins des familles. Les ALSH proposent des actions favorisant l'apprentissage de la vie sociale et la responsabilité des plus grands dans une optique d'épanouissement et d'intégration dans la société.

✕ Description de l'action

L'ALSH de Josbaig accueille les enfants le mercredi toute la journée à compter de la rentrée scolaire de septembre 2018 et pendant les vacances scolaires à savoir une semaine aux vacances d'hiver, de printemps et de la Toussaint et quatre semaines l'été. En 2018: 74 enfants ont été inscrits à l'ALSH.

L'ALSH de Barétous accueille les enfants uniquement l'été, ouverture six semaines à cheval sur juillet et août. En 2018: 53 enfants ont été inscrits à l'ALSH.

Aide aux associations: la communauté de communes étant compétente en matière d'ALSH sur le secteur de la vallée d'Aspe, elle apporte un financement à l'ALSH associatif Les Eterlous (Bedous).

Aide aux communes: pour le financement des ALSH à vocation intercommunale: les ALSH d'Oloron Sainte-Marie (Centre Social La-Haüt; Amicale Laïque) d'Ogeu-les-Bains (Sport loisirs) et de Lasseube.

✕ Moyens humains / Équipements



ALSH de Josbaig: L'équipe d'animation est composée de deux agents titulaires: la directrice et une animatrice pour assurer l'accueil des enfants le mercredi. Pendant les vacances scolaires des saisonniers viennent renforcer l'équipe: deux sur les petites vacances et trois sur les vacances d'été. L'ALSH accueille les enfants dans les locaux de la Maison pour Tous, ainsi que dans l'école

maternelle de Saint-Goin.

ALSH de Barétous: l'équipe d'animation est composée d'un directeur en CDD et de quatre animateurs saisonniers. La commune d'Arette met à disposition de l'ALSH une partie des locaux de l'école. Les repas sont pris dans le réfectoire des PEP d'Arette.

✕ Bénéficiaires

	ALSH DE BARÉTOUS	ALSH DE JOSBAIG	ALSH LES ETERLOUS
Jours d'ouverture	29 jours	32 jours extrascolaires 36 jours périscolaires (mercredis)	48 jours extrascolaires 36 jours périscolaires (mercredis)
Moyenne/jour	18 enfants/jour (vacances)	22 enfants/jour (vacances)	Entre 15 et 18 enfants/jour (vacances)
		10 enfants/jour le mercredi	10 enfants/jour le mercredi
Nombres d'enfants	53 enfants	74 enfants	63 enfants
Nombre de familles	36 familles	49 familles	37 familles

En 2018 sur le territoire de Josbaig et de Barétous 85 familles ont bénéficié du service des ALSH intercommunaux.

✕ Faits marquants 2018

Sur le territoire de la Vallée de Josbaig retour à la semaine scolaire à quatre jours à compter de la rentrée scolaire de septembre 2018. En lien avec cette réorganisation, les Temps d'Activité

Périscolaire (TAP) ont été supprimés et l'activité de l'ALSH périscolaire s'est développée sur le mercredi matin afin de répondre aux besoins des familles.

✕ Projets 2019

ALSH de Barétous

Développement de l'activité ALSH sur les petites vacances scolaires, à savoir une semaine pendant les vacances d'hiver, de printemps et de la Toussaint. En parallèle réajustement de l'ouverture estivale avec le passage de 6 à 5 semaines d'ouverture. Ces évolutions ont pour objectif de répondre au mieux aux besoins des familles.

ALSH Les Eterlous

Reprise en gestion directe de ce service à compter de janvier 2019, suite à l'arrêt de l'association qui ne parvient pas à renouveler son bureau.

ALSH de Lasseube

Suite à l'extension de la compétence ALSH sur les communes de moins de 5 000 habitants à compter du 1^{er} janvier 2019, l'ALSH de Lasseube deviendra un service de la Communauté de Communes du Haut-Béarn.

5.5 Restauration scolaire

Rôle / Objectif du service

- Élaborer une politique de restauration de qualité.
- Garantir la sécurité sanitaire des usagers.
- Développer un plan nutritionnel équilibré.
- Recourir autant que possible, aux filières courtes et aux produits issus de l'agriculture biologique.
- Remplir une fonction éducative: Charte Qualité.
- Participer à la cohésion sociale (Service Départemental des Solidarités et de l'Insertion, Comité d'Action Sociale, Élus...).

✕ Moyens humains / Équipements



L'équipe du GIP Restauration du Haut-Béarn se compose de:

- 1 directeur
- 1 responsable de restauration (unité de production)
- 1 responsable qualité hygiène, sécurité

sécurité

- 5 agents secteur préparation chaude
- 9 agents préparation froide
- 1 magasinier

L'équipe de Restauration Scolaire de la communauté de communes se compose de:

- 1 responsable coordinatrice
- 1 assistante administrative et technique
- 1 agent de livraison

✕ Description de l'action

Depuis le 2 janvier 2017 le GIP (Groupement d'Intérêt Public) « Restauration du Haut-Béarn », auquel adhèrent la Communauté de Communes du Haut-Béarn et le Centre Hospitalier d'Oloron Sainte-Marie, assure la fabrication des repas.

La communauté de communes assure la livraison auprès des cantines satellites (écoles et ALSH).

✕ Bénéficiaires

Les écoles desservies en Haut-Béarn :

- Oloron Sainte-Marie
- RPI Goès-Estialescq
- RPI Vallée de l'Escou
- Ance-Féas
- Eysus
- RPI Lurbe Saint-Christau/Asasp-Arros/Escot
- RPI Agnos/Gurmençon
- RPI de Josbaig
- RPI d'Issor Lourdios

Desserte hors territoire de l'école de Cardesse.

Les centres de loisirs desservis :

- ALSH Amicale Laïque
- ALSH Centre Social La-Haüt
- ALSH Josbaig

✕ Faits marquants 2018

- + de 850 repas / jour fabriqués et livrés
- 132 272 repas fabriqués et livrés sur l'année
- 19 cantines desservies et 3 ALSH
- 3,40 €/repas facturé
- Menus thématiques proposés autour des régions de France
- Animations : semaine européenne du développement durable, semaine du goût

✕ Projets 2019

- Développement des menus thématiques
- Mise en place d'une commission « Projet d'Accueil Individualisé » (PAI)
- Sensibilisation : appel à projet « santé, activité physique »
- Développement des circuits courts
- Travail autour de la loi EGALIM (Agriculture et Alimentation)

✕ Bénéficiaires

En 2018, 703 usagers (environ 400 en 2017) ont fréquenté la MSAP.

Leurs demandes ont porté sur :

- Le logement : demandes et offres de logements
- Les Organismes Sociaux nationaux conventionnés avec la communauté de communes : Caisse d'Allocations Familiales, Pôle emploi, Mutualité Sociale Agricole, Caisse Primaire d'Assurance Maladie
- La Préfecture (carte grise, permis de conduire)
- Les rendez-vous avec les Assistants Sociaux du Conseil Départemental (SDSEI Haut-Béarn) et de la MSA
- La Banque alimentaire : CODDA
- Les Transports, Mobilité
- La Cyberbase
- Les Réservations de bureaux ou salles de réunion
- La Bibliothèque
- Les Infos diverses sur les services existants en vallée

✕ Faits marquants 2018

Animations durant la semaine nationale des Journées Portes Ouvertes des MSAP (octobre 2018) :

- Intervention des opérateurs nationaux et locaux, des professionnels de santé de la Maison de Santé de la vallée d'Aspe (Bedous), de plusieurs services de la Communauté de Communes du Haut-Béarn.
- Participation d'usagers de la MSAP et des ateliers mémoires d'Accous et d'Etsaut, initiation à la marche nordique.
- Prêt de l'exposition « Femme de mère en fille » dans le cadre d'Octobre rose par la Ligue contre le Cancer.
- Information des secrétaires de mairie sur les services proposés par la MSAP.

✕ Projets 2019

Formations :

- Réunion des médiateurs numériques (télé-déclarations pour les cartes grises et les permis de conduire) à la Préfecture de Pau.
- Formation Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail (CARSAT).

Faire connaître la MSAP :

- Communication auprès des mairies, organismes, commerces du territoire
- Animations durant la semaine des Journées Portes Ouvertes des MSAP.

5.6 Maison de Services Au Public

Rôle / Objectif du service

L'objectif de la MSAP est d'améliorer l'accès à tous les services assurés par les opérateurs nationaux et locaux : Caisse d'Allocations Familiales, Mutualité Sociale Agricole, Pôle emploi, Caisse Primaire d'Assurance Maladie, Préfecture, Conseil Départemental (SDSEI Haut-Béarn), Mission Locale Jeunes, InfoDroits, ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural), CODDA (Banque Alimentaire).

✕ Description de l'action

En mars 2017 la Maison de Services Au Public de la Vallée d'Aspe, située dans les locaux du centre multiservices Fénart, à Bedous a été labellisée.

La MSAP est ouverte les lundis, mardis (sur rendez-vous), jeudis et vendredis de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 et le mercredi matin uniquement de 8h30 à 11h30. Les usagers sont accueillis et informés sur les services de la CAF, de la MSA, de la CPAM, de Pôle Emploi et les démarches administratives (carte grise, permis de conduire). Plus globalement des informations sont apportées sur les services de la communauté de communes à contacter pour la petite enfance, l'enfance jeunesse, la mobilité, la santé... Enfin des opérateurs assurent des permanences : Mission Locale Jeunes, InfoDroits, Assistants sociaux du Conseil Départemental, ADMR.

✕ Moyens humains / Équipements



Un agent d'accueil formé par les différents opérateurs nationaux est à l'écoute des usagers, leur donne un premier niveau d'information, les accompagne dans les démarches

administratives et les oriente vers les différents partenaires.

Les usagers ont un accès gratuit à l'utilisation d'un ordinateur avec connexion internet, d'une imprimante, d'un scan, d'une photocopieuse pour des démarches avec ou sans assistance.

5.7 Service Santé

Rôle / Objectif du service

Participer à la réduction des inégalités sociales, territoriales et environnementales de santé, via la promotion de la santé, la prévention, les politiques de soins, l'accompagnement médico-social et les déterminants de la santé (logement, transports, environnement, cohésion sociale etc.).
Initier la création d'une dynamique de santé locale, cohérente et coordonnée, en réponse à des besoins clairement identifiés à partir d'un diagnostic local partagé.

✕ Description de l'action

L'enjeu de cette démarche porte sur l'attractivité territoriale, avant d'être sanitaire. La politique publique mise en place est un levier pour répondre à la problématique de la démographie médicale et de l'amélioration des conditions de travail des praticiens; la présence de professionnels de la santé et du médico-social étant l'une des principales conditions de maintien et d'attractivité de populations sur un territoire.

✕ Faits marquants 2018

> Evaluation du Contrat Local de Santé Oloron - Haut-Béarn

En 2018, le bilan du CLS première génération a été réalisé et mis en lumière les points suivants:

- Une méthodologie de travail rigoureuse à travers l'élaboration d'un diagnostic partagé de l'ensemble des partenaires au CLS, la déclinaison opérationnelle des actions au travers de fiches action, la qualité de la gouvernance, une forte implication des élus et des acteurs santé du territoire ainsi que l'importance de la mission de coordination territoriale de santé dans l'animation et le suivi du CLS Oloron - Haut-Béarn. Le CLS offre un cadre d'intervention ainsi qu'une légitimité d'action pour les pilotes.
- Une dynamique territoriale en matière de santé qui a permis de fédérer les acteurs locaux facilitant ainsi le travail en réseau. Par ailleurs, les rencontres initiées dans le cadre du CLS ont permis la création de nouveaux partenariats et de dynamiques territoriales annexes. Le CLS est identifié tel un outil structurant à l'interface entre l'ensemble des dynamiques territoriales de santé.
- Le CLS offre une approche globale et territoriale de la santé à travers la diversité d'acteurs impliqués, le décloisonnement des acteurs,

✕ Moyens humains / Équipements



1 ETP: 1 coordinatrice territoriale de santé
0.2 ETP: 1 chargée de mission
Équipement: 1 Maison de Santé Pluriprofessionnelle et 4 logements à Bedous.

et une approche positive et globale de la santé. Ainsi, le CLS participe à la réduction des inégalités sociales, environnementales et territoriales de santé.

- Néanmoins, la communication reste à renforcer, tout au long de la vie du CLS et auprès de l'ensemble des acteurs et partenaires du contrat. L'accompagnement des pilotes d'actions doit être systématisé afin de renforcer le sentiment d'appartenance à la dynamique CLS.

> Parcours de santé Accident Vasculaire Cérébral:

Actions opérationnelles:

- Élaboration d'un passeport patient AVC
- Organisation d'une journée AVC
- Rédaction d'un protocole pluri professionnel de soin

> Parcours de santé Insuffisance cardiaque

Actions opérationnelles:

- Élaboration d'outils de communication,
- Élaboration d'un passeport patient,
- Organisation d'ateliers d'éducation thérapeutique du patient sur Arette,
- Dans le cadre d'un appel à projet lancé par l'Agence régionale de Santé (ARS) pour développer les actions de prévention hors les murs par les établissements de santé, le Centre Hospitalier d'Oloron Sainte-Marie a été retenu sur plusieurs thématiques de santé publique et notamment les risques cardio-vasculaires. Co-animée avec la Communauté de Communes du Haut-Béarn, cette campagne a permis l'organisation, le 22 avril 2018, d'un Parcours du Cœur sur Arette autour d'une marche familiale.

> Obtention d'une subvention autour de la thématique Sport Santé Bien-Être:

Afin de s'inscrire dans le projet régional de santé Nouvelle-Aquitaine et de poursuivre la dynamique initiée dans le cadre du Contrat Local de Santé, un dossier de candidature a été travaillé de concert entre les services Petite Enfance, Enfance et Scolaire et le Service Santé de la Communauté de Communes du Haut-Béarn. L'objectif de ce projet est de sensibiliser les enfants du Haut-Béarn au sport - santé - bien-être.

> Obtention d'une subvention sur la prévention de la perte d'autonomie

La Communauté de Communes du Haut-Béarn, pour la deuxième année, a croisé ses approches culture et santé en vue de structurer un projet visant les objectifs suivants:

- Garantir le droit d'accès à la culture
- Valoriser les démarches intergénérationnelles
- Réduire l'isolement et respecter la dimension existentielle de la personne.

Pour ce faire, une subvention de 11 000 € a été obtenue.

Le projet « le Corps en Mutation: image de soi, regards des autres » s'inscrit autour de trois actions:

- Une exposition du 10 décembre 2018 au 5 janvier 2019 à la Villa Bedat
Productions en argile sur le thème de la transition, de l'évolution de l'homme et de ses représentations réalisées par les élèves de l'école d'Asasp-Arros et les résidents de la MARPA de Lasseube suite aux ateliers artistiques menés par la plasticienne Graziella Girlando dans le cadre du projet « Corps en métamorphose, mets ta

forme et ose ».

- Un concours photos « Image de soi, image de l'autre: ma vision du grand âge ».
- Une conférence-débat « Corps perçu, corps vécu et image de soi au fil du temps » animée par Caroline Garbaye-Ferry, psychologue en EHPAD sur la représentation sociale de l'image de soi.

> Organisation d'une Journée Système d'Informations Partagées

Dans le cadre de sa mission de coordination territoriale de santé, la Communauté de Communes Haut-Béarn a accompagné, en partenariat avec la Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau, l'organisation de la journée Systèmes d'Informations Partagées (13 octobre 2018). Cette action s'inscrit dans la politique de soutien des professionnels de santé du territoire autour des projets de structuration de l'offre de santé afin de renforcer l'attractivité territoriale. L'objectif de la journée est de croiser les regards éditeurs / utilisateurs pour orienter les choix de logiciels répondant aux attentes des maisons de santé pluriprofessionnelles.

> Accompagnement des professionnels de santé

Projet de santé Maison de santé pluridisciplinaire sur Oloron:

53 professionnels de santé du secteur d'Oloron ont été accompagnés par la Communauté de Communes du Haut-Béarn pour mener une réflexion sur la structuration de l'offre de santé. Cet accompagnement a porté sur l'élaboration d'un projet de santé en lien avec un diagnostic territorial préalablement établi, la création d'une association « Association maison de Santé du piémont oloronais-AMSPO ».

Un travail partenarial est en cours entre les professionnels, les partenaires institutionnels du territoire et les élus: Agence Régionale de Santé, Conseil Départemental, Préfecture et Sous-Préfecture, Conseil Régional, Centre Hospitalier d'Oloron, etc. Des présentations de l'avancée du projet ont été faites lors d'une séance plénière du conseil communautaire (28/02/19) et d'une réunion du conseil citoyen territorial (07/07/19). Parallèlement, un accompagnement à la mise en œuvre des actions définies par les professionnels de santé a été proposé: formation en SISA (soins ambulatoires), développement du projet d'éducation thérapeutique en cardiologie, etc.

✕ Projets 2019

> Élaboration du Contrat Local de Santé
Deuxième génération Oloron - Haut-
Béarn

> Réponse et suivi des appels à projets :

- Santé environnement et petite enfance 2017
- Appel à projet Sport Santé Bien-être 2018
- Appel à projet Sport Santé Bien-être 2019
- Évaluation de l'appel à initiative Prévention de la Perte d'autonomie 2018
- Appel à initiative Prévention de la Perte d'autonomie 2019

> Chantiers d'animation 2019 :
Renforcer l'attractivité territoriale

- Mise à jour de la plaquette d'accueil du nouvel arrivant
- Mises à jour de l'annuaire « Santé Haut-Béarn »
- Actualisation du site Internet « Santé Haut-Béarn »

> Politique d'accueil des internes

- Accompagnement vers la maîtrise de stage universitaire
- Accompagnement de professionnels autour de la structuration de l'offre de santé

> Participation aux rencontres
partenariales



Rôle / Objectif du pôle :

L'action du pôle s'inscrit dans le positionnement stratégique suivant: un territoire ouvert, créatif, et attractif, qui s'organise autour de deux objectifs:

1. Construire une identité territoriale garante de cohésion,
2. Accompagner la créativité des acteurs, gage de dynamisme et d'attractivité.

En matière de culture, les enjeux à relever sont:

✕ L'éducation

Favoriser l'égal accès de tous à l'art, à travers l'acquisition d'une culture artistique personnelle, la reconnaissance d'une culture collective partagée et ouverte;

✕ Les publics

Faire que les équipements culturels intercommunaux deviennent des lieux de découverte et de vie pour tous. Favoriser la reconnaissance des pratiques culturelles de chacun dans l'action publique;

✕ Le rayonnement

Repenser l'action des services dans le cadre d'une politique hors les murs, afin que l'ensemble des habitants du Haut-Béarn soit concerné par l'action intercommunale quelle que soit leur localisation géographique;

✕ L'attractivité

Promouvoir un territoire riche de culture(s) et créatif.

S'inscrivant dans les objectifs et enjeux territoriaux sus-précisés, les axes de développement de la politique culturelle intercommunale sont les suivants:

- Diversifier les pratiques culturelles et les publics,
- Poursuivre une programmation culturelle variée et structurée,
- Accompagner les pratiques culturelles du territoire,
- Consolider la création artistique professionnelle,
- Construire la notoriété du territoire sur le dynamisme et l'innovation.

La volonté de structurer un parcours éducatif complet a été affirmée déclinant les modalités d'exercice des compétences comme suit:

- Éveil et éducation artistique et culturelle,
- Enseignements artistiques,
- Soutien à la pratique amateur,
- Programmation – diffusion artistique professionnelle et contemporaine,
- Appui à la création,
- Événementiels.

Le Pôle Action culturelle et Rayonnement du territoire est le bras opérationnel de la Communauté de Communes du Haut-Béarn pour mettre en œuvre cette politique publique. Il est aujourd'hui structuré en quatre services dont les projets d'établissement respectifs sont en cours de redéfinition pour la période 2019-2021.

6.1 Service Lecture Publique

Rôle / Objectif du service

- > Développer et structurer un réseau efficient.
- > Élargir les publics en sensibilisant plus particulièrement les jeunes, les familles et les seniors, en complémentarité avec le programme d'éducation artistique et culturelle à destination des scolaires, autour de thématiques phares.
- > Intégrer les initiatives citoyennes dans la vie du réseau.
- > Développer l'offre numérique.

✕ Description de l'action

La fréquentation a augmenté en 2018, même si le constat est à la baisse des abonnés et transactions. Un rôle renforcé de conseil des agents, un espace de médiation culturelle, un lieu de lien social ouvert à d'autres pratiques culturelles, sont les pistes de développement mises en place.

Fréquentation:

- 4 500 abonnés actifs dont:
 - 2/3 d'adultes et 1/3 d'enfants
 - 90 % résidant sur le territoire de la CCHB (63 % bénéficient de la gratuité)
 - 17 % de nouveaux abonnés (40 % d'enfants)

Les prêts / retours de documents:

- 162 200 prêts de documents en 2018 (-3 %)
- Les bénévoles de Lasseube et de Gurmençon font du portage à domicile

Les lectures à la Médiathèque des Gaves:

- Le premier mardi du mois: séances pour des groupes de l'Adapei
- Le mercredi après-midi: séances pour les enfants

Les lectures hors les murs:

- 80 séances aux tout-petits (crèches situées sur Oloron Sainte-Marie)
- 33 séances lors des ateliers du Relais Assistants Maternels
- Séances de lecture à l'Adapei
- Séances à l'hôpital long séjour (le premier jeudi du mois)

L'éducation artistique et culturelle à destination des scolaires (CLEAC):

- 143 accueils de classes avec prêt de collections en bibliothèque relais
- 56 accueils de classes à la Médiathèque des Gaves en médiation pédagogique
- Prix Bouquin malin: 700 élèves pour 36 classes.

Les actions culturelles à l'attention du « tout public »

- La Ronde des Contes à destination d'un public familial
- Le Mois du Doc, avec des projections de films documentaires en présence des réalisateurs
- Le Cycle Polar
- Atelier d'écriture, expositions, concerts, cafés-tricot...

✕ Moyens humains / Équipements

Les équipements du réseau intercommunal de lecture publique:

- Fin 2017, le réseau de lecture publique du Haut-Béarn était constitué de la Médiathèque des Gaves, de 4 bibliothèques-relais (Agnos, Gurmençon, Lasseube et Ogeu-les-Bains) et de 5 points lecture (Asasp-Arros, Esquiüle, Buziet, Estos et Saucède).
- Des équipements en Aspe et Josbaig fonctionnant hors réseau.



Les services proposés au sein du réseau territorialisé:

- Une carte d'abonnement unique pour le réseau
- Un catalogue commun
- Une navette pour desservir les bibliothèques relais et assurer les rotations

La rotation des documents dans les sites du réseau intercommunal de lecture publique:

- Une fois par semaine pour la circulation des documents entre bibliothèques, l'acheminement des réservations, le portage des nouveautés et les malles thématiques constituées sur demande des enseignants ou pour agrémenter une action culturelle (navette), soit environ 200 documents en transit par semaine
- Une fois par mois pour récupérer les réservations
- Une fois par semestre dans les bibliothèques relais (entre 500 et 1 000 documents) pour le renouvellement des fonds
- Une fois par semestre dans les points lecture (entre 200 et 300 documents), pour le renouvellement des fonds

Le fonds: un catalogue commun accessible 24h/24 sur le site Internet mediatheque.hautbearn.fr

- 73 800 imprimés dont 42 800 pour les adultes et 31 000 pour les enfants
- 10 800 CD
- 5 400 DVD
- 128 titres de périodiques dont 103 adultes-adolescents et 25 jeunesse
- 6 liseuses contenant chacune 147 titres
- Base de données toutapprendre.com qui permet à chaque abonné d'accéder à une offre de cours de bureautique, langues étrangères, soutien scolaire, musique... de chez soi (10 connexions / jour)

Les moyens humains:

- Suite à la réorganisation courant 2018 : 14 agents intercommunaux
- 40 bénévoles et 2 employés communaux pour le réseau

✕ Faits marquants 2018

Au niveau des ressources humaines:

- Nomination d'une nouvelle Directrice
- Réorganisation du service avec la création d'un Centre de Ressources Patrimoniales autonome intégrant l'espace « ressources patrimoniales écrites » (2 agents du service lecture publique rattachés à un nouveau service).

✕ Projets 2019

Actions:

- Extension du réseau sur le territoire du Haut-Béarn, en Aspe puis sur Josbaig
- Développement des ressources numériques
- Renforcement des propositions d'actions culturelles « tout public »

Moyens:

- Nouveau partenariat avec l'État (DRAC Nouvelle-Aquitaine) dans le cadre d'un contrat territoire-lecture, et reconduction du partenariat avec le Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques
- Recrutement d'un responsable de l'action culturelle du réseau
- Redéfinition du poste d'assistance administrative

6.2 Service Spectacle Vivant Scène conventionnée

Rôle / Objectif du service

- > Proposer à la population du Haut-Béarn une offre artistique professionnelle pluridisciplinaire, ouverte aux arts de la scène contemporaine, variée, de qualité, sensible au monde qui nous entoure.
- > Participer au renouvellement du répertoire des arts de la marionnette.

✕ Description de l'action

> Diffusion saison culturelle de septembre à mai:

GENRE	Nombre de spectacles
Théâtre	8
Danse	5
Musique	6
Art de la marionnette / théâtre d'objets	12
Cirque	4
Arts de la rue	8
TOTAL	43

Diffusion tout public:

- 29 spectacles différents pour 38 représentations - 15 représentations complètes
- Ouverture de saison en septembre, constituée de 8 spectacles différents
- Un temps fort en novembre « Au fil de la Marionnette » constitué de 7 spectacles différents dont 3 représentations complètes.

Diffusion jeune public:

- 14 spectacles différents pour 89 représentations
- 9 présentés en séance famille (mercredi ou samedi)
- 5 exclusivement présentés en séances scolaires
- 100 % des enfants du territoire ont vu, chacun, 3 spectacles différents cette saison
- Reg'art: temps fort à destination de la petite enfance: 2 spectacles, 1 conférence, 1 exposition, des ateliers

> Éducation artistique et culturelle en direction de tous les publics:

- Actions d'éducation artistique et culturelle: 39 parcours artistiques à l'attention des établissements scolaires ont été menés (70 % des enfants scolarisés en Haut-Béarn).
- Actions de sensibilisation auprès du Tout Public

Stage de 15 heures, ouvert à 30 personnes sur inscription:

- Préparation d'un bal en danse contemporaine pour l'ouverture de saison.

2 ateliers famille de 1 heure, ouverts à 17 personnes en moyenne sur inscription (complets):

- Théâtre de papier découpé
- Théâtre d'argile manipulée

Rencontre autour d'une exposition photographique, ouverte à 30 personnes:

- Échange avec le photographe de l'exposition Rencontre autour d'une résidence de création, ouverte à 12 personnes de l'EHPAD L'âge d'or d'Oloron et présentation de la saison culturelle.

> Soutien à la création contemporaine pluridisciplinaire: 107 jours d'accueil en résidence

- Compagnonnage (soutien pluriannuel) avec Pier Porcheron et Fanny Bérard, deux artistes marionnettistes.
- Autres aides à la création de spectacles (Ay Carmela de la Compagnie Les pieds dans l'eau notamment).

✕ Moyens humains / Équipements



Les lieux de diffusion :

- Espace Jéliote - jauge: debout: 666 / assis: 360 à 408
- La Chapelle - jauge: 100
- Les salles ou églises dans les villages, dans le cadre des spectacles délocalisés

Les moyens humains: 8 agents

Une politique tarifaire favorisant l'accès au plus grand nombre.

✕ Bénéficiaires

- 16 033 entrées en représentations dont 7 860 en temps scolaire.
- 578 abonnés (saison 2018-2019)
- 30 représentations décentralisées dans 6 villages.

✕ Faits marquants 2018

Renouvellement de l'appellation « Scène conventionnée pour les arts de la marionnette » 2018-2021.

> « Au Fil de la marionnette »,

Un mois de novembre centré sur les arts de la marionnette et les créations de l'année 2018 :

- 7 compagnies invitées dont 5 compagnies étrangères, venues d'Europe.
- 1 exposition sur trois semaines du 6 au 24 novembre 2018 (800 visiteurs)
- 1 soirée autour de la création espagnole avec un concours de tapas marionnettiques qui a mobilisé plus de 80 participants)

> « Reg'art »

Temps fort co-organisé par les services culturels et de la petite enfance de la CCHB.

> **Résidences de création en immersion dans des établissements scolaires (6 semaines):**

- 30 jours de résidence répartis sur 4 écoles primaires dans 2 vallées (Aspe et Josbaig):
 - 2 semaines dédiées à l'éducation artistique
 - 2 semaines dédiées à la création de spectacle
- 15 jours de résidence répartis entre une classe de collège et une classe de lycée. Création et représentation d'un spectacle par une équipe constituée par 5 artistes et les élèves.

✕ Projet 2019

- De nouvelles rencontres prometteuses avec les artistes, en direction de tous les jeunes élèves scolarisés dans les établissements du territoire (Tremplin culture 2019-2020).
- Une saison de spectacles, riche et variée, ouverte à l'ensemble du territoire.

6.3 Service Patrimoine

La stratégie intercommunale répond aux objectifs de la convention ministérielle du label Pays d'art et d'histoire.

Le Haut-Béarn met en œuvre ses actions dans un cadre multi partenarial et de réseaux à différentes échelles afin de couvrir un maximum de champs d'investigation et de travail que l'on peut caractériser ainsi :

- Une action intercommunale non exclusivement liée aux actions communes avec la Vallée d'Ossau (le Haut-Béarn n'est pas que les Pyrénées béarnaises), une action intercommunale globale (les patrimoines) investissant l'ensemble du parcours patrimonial: recherche, protection, restauration, valorisation transverse aux politiques relevant du tourisme et de l'aménagement - urbanisme de la CCHB.
- Une action intercommunale cohérente en termes d'équité territoriale (actions dans et hors les murs).
- Une action intercommunale s'inscrivant dans une dimension de modernité du point de vue du positionnement des équipements culturels intercommunaux (accès à l'art contemporain).
- Une action intercommunale assise sur quatre leviers: recherche - diffusion - médiation - création.

> **Les moyens sont étoffés:**

- De 5 agents fin 2016 à 7 agents au fin 2017, la communauté de communes a porté à 9 le nombre d'agents - ETP (hors emplois saisonniers et prestataires) affectés directement à la politique du patrimoine en 2018, via le redéploiement dans le cadre de la réorganisation des services.

a) Pays d'art et d'histoire des Pyrénées béarnaises (PAH)

Rôle / Objectif du service

- > Sensibiliser le plus grand nombre à l'architecture et au patrimoine.
- > Coordonner et enrichir l'action du Réseau d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine (RIAP).
- > Conseiller en matière de protection et de restauration du patrimoine

✕ Description de l'action

À l'échelle de la CCHB:

- Saint Jacques de Compostelle: projet labellisé « Chemins de Compostelle, Patrimoine mondial - 20 ans », marches, spectacles, expositions, en partenariat avec Oloron Sainte-Marie et s'inscrivant aussi dans le POCTEFA « Arles-Aragon » avec Canfranc, le Département 64, Turismo Aragon et le Gouvernement d'Aragon
- Structuration et professionnalisation d'un pôle guidage en lien avec l'Office de Tourisme du Haut-Béarn

- Calendrier officiel:
 - Journées Européennes du Patrimoine: ouverture exceptionnelle du Château de Mespès de Saint-Goin
 - Journées nationales de l'Architecture: animations auprès des ALSH de la Vallée d'Aspe et de la Vallée de Josbaig
- Ouverture des sites de l'Écomusée de la Vallée d'Aspe (accueil, animations): carnaval, veillées estivales...

À l'échelle des Pyrénées béarnaises

- Parcours et découvertes : programmation de parcours et rencontres gratuits afin de sensibiliser les habitants au patrimoine et à leur cadre de vie - Laissez-vous conter nos villages
- Architecture : création d'une matériauthèque
- Programmes trimestriels d'animations (Ossau - Haut-Béarn, actions intercommunales, communales et associatives) agréées « PAH »
- Relance du conseil scientifique

✕ Moyens humains Équipements

Les deux sites de l'Écomusée de la Vallée d'Aspe (Lourdios-Ichère et Sarrance)



✕ Bénéficiaires

- 1 857 visiteurs dans les 2 sites de l'Écomusée de la Vallée d'Aspe
- 546 visiteurs à l'Espace EDF, dont 227 scolaires
- Action culturelle en temps scolaire : 532 élèves / 14 classes
- Action culturelle tout public : 1 735

✕ Faits marquants 2018

- Programme d'animations Saint-Jacques-de-Compostelle - Voie d'Arles
- Formation - action dans le cadre de la structuration du pôle guidage

✕ Projets 2019

- Lancement d'un programme de recherche sur l'architecture du XX^e siècle
- Visites découvertes des équipements culturels intercommunaux
- Offre de sensibilisation à l'occasion des 80 ans du début de la Seconde Guerre Mondiale
- Reprise partielle de la muséographie de l'Écomusée de Lourdios-Ichère

b) Centre de Ressources Patrimoniales

Le Centre de Ressources Patrimoniales est une toute nouvelle entité culturelle intercommunale créée en juin 2018, suite à la réorganisation du service Patrimoine.

Ce centre est constitué de trois antennes : la Villa Bedat qui héberge le Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine (CIAP), la section Ressources Patrimoniales Écrites, installée à la Médiathèque

des Gaves, et la Bibliothèque numérique du patrimoine (www.bibliothequenumerique.pyreneesbearnaises.fr).

Le projet d'établissement du Centre de Ressources Patrimoniales a été élaboré durant le second semestre 2018 afin de pouvoir définir les missions de ce nouveau service ainsi que sa programmation.

Rôle / Objectif du service

- > Intégrer l'ensemble des patrimoines.
- > Développer tous ces patrimoines dans leurs dimensions temporelles passées et contemporaines, voire futuristes.
- > Établir une programmation dynamique, événementielle et festive.
- > Rendre lisible et visible cet équipement culturel.
- > Développer et diversifier les publics.
- > Intégrer les acteurs locaux (partenariats associatifs).
- > Animer la bibliothèque numérique.

✕ Description de l'action

Villa Bedat

- Visites du CIAP
- Programme d'expositions :
 - Matière grise - 10 janvier au 24 mars
 - L'as-tu vu ? Rapaces en Pyrénées béarnaises - 3 avril au 8 juillet
 - Messier (exposition en extérieur) - juin
 - Earth Matters - 20 juillet au 8 septembre
 - Les chemins de Saint-Jacques de Compostelle « Via Tolosana et voie du Piémont » - 15 septembre au 27 octobre
- 100 ans, deux mots de lettre... - 6 novembre 2018 au 26 janvier 2019
- Rencontres-conférences
- Ateliers d'animation culturelle jeune public (vacances scolaires)
- Participation et organisation d'actions nationales liées aux labels Journées européennes du patrimoine, de l'architecture, de l'archéologie...

Section ressources patrimoniales écrites

- Accroissement des fonds locaux et patrimoniaux
- Développement de la médiation et de l'éducation artistique et culturelle
- Sensibilisation aux fonds patrimoniaux et locaux écrits

Bibliothèque numérique

- Diffusion de documents patrimoniaux locaux et création d'expositions virtuelles accessibles au plus grand nombre à distance

✕ Les chiffres clés 2018

Villa Bedat

- 9 976 visiteurs (6 expositions) dont :
 - Dont 44 % viennent de France
 - 38 % du Pays d'art et d'histoire
 - 9 % d'Espagne
 - 6 % d'Angleterre
 - 3 % le reste du monde
- 3 rencontres-conférences : 87 personnes
- 32 ateliers : 134 participants
- Journées nationales : 6 dates
- Action culturelle en temps scolaire : 1 210 élèves (52 classes)
- Action culturelle à destination de publics dits empêchés : 10 résidents de la MARPA de Lasseube (4 ateliers dont 1 commun avec 1 classe de 15 élèves)
- Auditorium : 59 occupations extérieures

✕ Moyens humains Équipements



- La Villa Bedat : auditorium, une salle d'exposition permanente (CIAP - Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine), une salle d'expositions temporaires, un espace d'exposition historique, un espace scénographique, un atelier pédagogique, une cour, un jardin.
- La section Ressources Patrimoniales Écrites comprenant les fonds documentaires conservés dans les locaux de la Médiathèque des Gaves est constituée d'une salle de consultation / d'étude / de travail (fonds local exclu du prêt), du Magasin (réserve de conservation des fonds anciens, local, précieux, périodiques, fonds iconographiques...).

✕ Faits marquants 2018

- Accueil de l'exposition Earth Matters à portée internationale dans le cadre d'Influence, Biennale du textile contemporain et temps fort les 20 et 21 juillet, en la présence de Li Edelkoort.
- Partenariat avec les associations locales sur le dernier trimestre 2018 pour la thématique sur la Grande Guerre : Trait d'Union, Murmure du Layou

Section Ressources Patrimoniales Écrites

- 22 acquisitions de documents
- 90 demandes de recherches / consultation Magasin (hors demandes services CCHB / Mairie)
- 13 visites du Magasin de sauvegarde et conservation
- 20 ateliers d'action culturelle en temps scolaire : 119 élèves (7 classes)
- 4 valorisations d'exposition
- 1 création d'exposition
- 3 consultations base de données de l'Association pour la Mémoire de l'Émigration (AME)
- 341 documents catalogués

Bibliothèque numérique

- 7 versements

✕ Projets 2019

- Définition d'une programmation événementielle structurée en 3 périodes thématiques alliant connaissance - expositions - éducation artistique et culturelle - ateliers - animations culturelles

- Reconfiguration des espaces d'accueil de la Villa Bedat.

6.4 Projets transversaux aux trois services

✕ Contrat Local d'Éducation Artistique et Culturelle 2018-2019 élargi à l'ensemble du territoire du Haut-Béarn depuis la rentrée de septembre 2018:

167 classes différentes
1 226 h d'interventions d'artistes

✕ Perspectives 2019

Renouvellement du partenariat avec l'État, le Département 64 (élargissement envisagé à d'autres partenaires) dans le cadre d'un contrat territorial d'éducation artistique et culturelle 2019-2022.

✕ Reg'art (temps fort dédié à l'éveil artistique et culturel du tout-petit)

- Spectacle jeune public
- Ateliers de pratique artistique pour les jeunes enfants, les professionnels de la petite enfance et les familles
- Conférence: regards croisés ouvert au tout public et aux professionnels de la petite enfance sur des questions de parentalité, de développement du jeune enfant

✕ Perspectives 2019

Action étendue à toutes les structures petite enfance du territoire du Haut-Béarn

✕ Description de l'action

Enseignement musical:

- Musique traditionnelle: site de Lasseube
- Musique actuelle: site de Barétous
- Musique actuelle et traditionnelle: site de Bedous
- Musique jazz: Collège des Cordeliers à Oloron Sainte-Marie - classes à horaires aménagés musique

✕ Faits marquants 2018

- 1^{ère} année de fonctionnement de l'École de Musique Intercommunale du Haut-Béarn (EMIHB), suite à la fusion de 4 structures.
- Conventonnement avec le Conseil départemental 64, dans le cadre du schéma départemental des enseignements artistiques.

✕ Projets 2019

- Harmonisation de la grille tarifaire
- Consolidation RH
- Projets culturels communs à l'ensemble des sites / élèves

✕ Moyens humains / Équipements

- Gestion du service assurée par l'association loi 1901 EMIHB (pilotage assuré par 9 bénévoles)
- Convention d'objectifs triennale (2018-2021) entre l'association, le Conseil départemental 64 et la CCHB
- 17 enseignants
- 2 coordonnateurs (administratif 0,5 ETP et pédagogique 0,3 ETP)

✕ Bénéficiaires

375 ÉLÈVES 

6.5 Projets pilotés par le Pôle action culturelle

a) Enseignements artistiques

Rôle / Objectif du service

- > Volonté de structurer un parcours éducatif culturel complet, incluant un volet éveil et enseignement musical.
- > Élaborer un projet d'établissement prenant en compte l'échelle de la Communauté de Communes du Haut-Béarn et les antennes territoriales.
- > Rendre accessible l'offre (proximité et grille tarifaire).

b) Programmation thématique de spectacles vivants

Rôle / Objectif du service

- > Diversifier les publics du spectacle vivant.
- > Démocratiser les équipements culturels intercommunaux.
- > Envisager une programmation culturelle festive et valorisant les pratiques culturelles du territoire.

✕ Description de l'action

- 3 spectacles professionnels, sur le thème de l'humour, programmés la semaine du 14 au 20 avril 2018 à l'Espace Jéliote.
- La représentation, à l'Espace Jéliote, de l'adaptation d'une célèbre pièce de théâtre « Toc toc » par la troupe de théâtre amateur La Baraque.
- Un concours de pratique amateur, sur la même thématique, envisagé sous forme de « battles », suivi d'une finale dans le hall de l'Espace Jéliote.

Le one man show de Vérino ainsi que la représentation du Théâtre La Baraque se sont vus auréolés d'un accueil enthousiaste par le public. Le spectacle Piano Furioso a, quant à lui, été reprogrammé le 12 janvier 2019. Le concours amateur a permis à des talents, tant du territoire qu'extérieurs, de se produire lors d'un temps convivial devant public dans le hall de l'Espace Jéliote en amont de la pièce de Théâtre jouée le vendredi 20 avril 2018.

✕ Moyens

- Le lieu de diffusion: Espace Jéliote - jauge: 360 places, fosse fermée
- Les moyens humains: 2 agents du Pôle, 1 technicien du service Spectacle Vivant, 2 techniciens en prestation externe

✕ Bénéficiaires

- Mercredi 18 avril 2018 - One man show de Vérino: 318 entrées, dont 45 entrées en tarif réduit (Étudiants - Demandeurs d'emploi) et 59 entrées en tarif enfant
- Vendredi 20 avril 2018: Représentation du Théâtre La Baraque: 275 entrées tout public (tarif unique à 9 €)
 - Samedi 12 janvier 2019 - Spectacle « Piano Furioso »: 126 entrées, dont 17 entrées en tarif préférentiel

✕ Projet 2019

- Définir une thématique de programmation / an
- Privilégier des partenariats avec des associations ou des opérateurs locaux
- Reconduire une politique tarifaire préférentielle

c) Influence, Biennale du textile contemporain (1^{ère} édition)

Rôle / Objectif du service

- > Mettre en lumière le territoire de façon inédite et innovante.
- > Fédérer les habitants du territoire autour d'un événement (sentiment d'appartenance) festif et populaire.
- > Attirer un public local nouveau, touristes et initiés.
- > Puiser dans les richesses de notre passé textile pour parler du présent et du futur.
- > Mettre en valeur les entreprises locales.
- > Devenir un événement référence dans le domaine textile.

✕ Description de l'action

- Ateliers participatifs opération « J'habille mon territoire »
- Une exposition historique « Tissons, filons... une histoire du textile à Oloron »
- Des créations artistiques « Textile Fountains »
- Un salon d'artisans textile (17 exposants)
- Les visites de trois entreprises textiles locales (Laulhère, Lartigue 1910, La manufacture de bérets)
- 3 conférences
- 8 ateliers « textile »
- La mise à l'honneur de nos créatrices locales amateurs
- Des animations (ALSH, Ludopia...)

✕ Moyens



- Lieu: site de La Confluence des gaves à Oloron Sainte-Marie.
- Travail mobilisant des partenariats locaux avec des entreprises locales
- Travail fédérant l'ensemble des services de la CCHB (tourisme, technique, développement social, lecture publique, patrimoine)
- Collaboration avec les services techniques de la Ville d'Oloron Sainte-Marie, avec les communes du Haut-Béarn
- Financements LEADER – Région Nouvelle-Aquitaine - Département 64 - Parc national des Pyrénées
- Prestation externe pour les relations presse

✕ Bénéficiaires

- 4 319 visiteurs, dont 1339 sur le temps fort (du 20 au 22 juillet 2018)
- 200 enfants des ALSH
- 80 à 100 participants / conférence
- 200 participants aux visites d'entreprises

✕ Projet 2019

- Penser l'événement 2020
- Nouer des partenariats financiers privés
- Inscrire l'événement sur l'ensemble du territoire

d) Fort du Portalet

Rôle / Objectif du service

- > Poursuivre la réhabilitation engagée permettra au Fort de confirmer et d'amplifier son rayonnement en tant que site touristique et culturel majeur du territoire.

✕ Description de l'action

- Finalisation du projet architectural de restauration.
- Finalisation des demandes de financements.
- Définition du partenariat avec l'Office de Tourisme du Haut-Béarn dans le cadre de la mise en tourisme du site.

✕ Projets 2019

- Tranche 3 des travaux de restauration dite des galeries basses
- Définition et lancement du projet de mise en tourisme
- Participation au projet d'accès sous maîtrise d'ouvrage du Conseil départemental 64.
- Événementiel de type « portes ouvertes » en septembre 2019

e) Journée des droits des femmes (8 mars)

Rôle / Objectif du service

- > Mettre en avant la lutte pour les droits des femmes et la reconnaissance de l'égalité des genres.

✕ Description de l'action

- Exposition sur l'évolution des droits des femmes dans l'Histoire (hall de l'Espace Jéliote)
- Centre Hospitalier d'Oloron: vernissage de l'exposition « Les métiers de la santé au féminin »
- Lycée Jules Supervielle: conférence - débat, « L'évolution des droits des femmes, synonyme d'évolution des mentalités? » Participants: les 5 lycées d'Oloron
- Tables-rondes sur l'évolution des mentalités pour la reconnaissance des droits des femmes et le respect des femmes accompagnées d'une exposition proposée par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS).



✕ Moyens

- 2 agents du pôle
Partenariat Centre Hospitalier d'Oloron, Sous-Préfecture, Lycée Jules Supervielle

✕ Bénéficiaires

- Lycéens: une centaine de participants
- Grand public: 80 participants

✕ Projet 2019

- Événementiel annuel

f) Journée de l'Europe (9 mai)

Objectifs

- > Mettre en avant l'opportunité de notre situation frontalière avec l'Espagne: participer à la construction d'un vivre ensemble européen.
- > Valoriser l'Europe de la Culture en Haut-Béarn - Aragon - Navarre, en matière de patrimoine et de spectacle vivant.
- > Créer un moment de convivialité et de rencontres sur l'Europe.
- > Valoriser des initiatives locales transfrontalières.

✕ Description de l'action

- Exposition mobile sur l'Europe
- Sur la route de Pax Avant (Arette - Isaba): Une idée originale de voyage pour une aventure collective à bord d'un bus (25 places): découverte commentée et fantasque de l'histoire, des paysages et des Hommes le long du parcours Arette-Isaba.
- L'Europe en musique: Concert vocal Orfeon de Jaca et Espace à Chanter Oloron précédé à partir de 19H00 de la découverte des expositions « Échanges en Pyrénées béarnaises » et « L'Union européenne, pourquoi - comment? », autour d'un café des délices franco-espagnol. (Espace Jéliote)
- Station du Somport, espace nordique franco-espagnol (annulé en raison de la météo)
 - Rallye touristique
 - Activités ludiques sur site / Prestataires locaux d'activités
 - Marché des produits locaux
 - Animations

✕ Moyens

- 2 agents du pôle
- 1 guide en la personne du Maire d'Arette
- Partenariat avec la chorale « Espace à chanter »



✕ Bénéficiaires

- Pax Avant: 20 personnes
- Concert: 250 personnes

✕ Projet 2019

Événementiel annuel

g) Commande artistique « parcours sur la citoyenneté »

Objectifs

- > Penser de nouveaux modes d'accès à la culture.

✕ Description de l'action

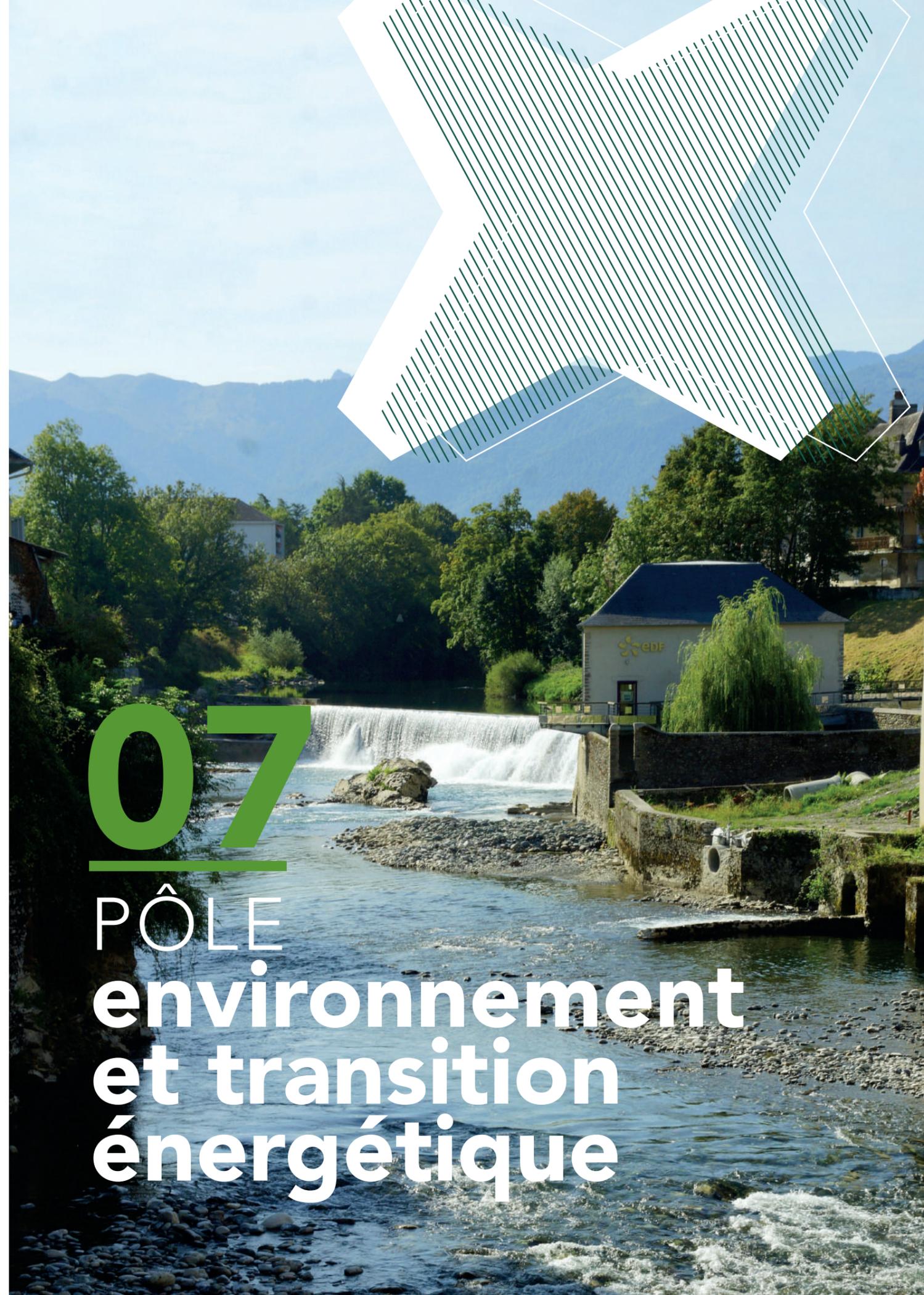
- Création d'un parcours d'art contemporain participatif dans l'espace public
- 1^{er} volet en Aspe: « Mémoire et Citoyenneté »
- Lancement d'un concours d'artistes, avec l'appui de la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Nouvelle-Aquitaine

✕ Moyens

- Partenariat avec l'association Mémoire d'Aspe
- 1 agent du pôle

✕ Projet 2019

- Finalisation du plan de financement et conception/création/installation.
- Mise en place d'actions culturelles en lien avec la Cité internationale de la Bande Dessinée et de l'Image.



07
PÔLE
environnement
et transition
énergétique

Rôle / Objectif du pôle

L'ensemble des services du pôle a pour principales vocations la protection de l'environnement et du cadre de vie mais aussi, la prévention des risques sanitaires.

- > Gestion des déchets.
- > Gestion de l'assainissement non collectif.
- > Coordination de la transition énergétique sur le territoire de la CCHB: élaboration du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) et mise en œuvre des objectifs Territoire à Énergie POSitive (TEPOS).
- > Protection et mise en valeur de l'environnement.
- > Suivi d'études d'intérêt communautaire dans les domaines de l'eau et de l'assainissement.
- > GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI).

7.1 Service intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères (SICTOM)

✕ Description de l'action

Collecte des déchets des ménages et assimilés:

- Collecte des ordures ménagères résiduelles (non recyclables/valorisables): en régie depuis l'origine, effectuée soit en porte à porte (bourg) soit en point de regroupement (écart et quelques bourgs)
- Collecte sélective (emballages, journaux): en régie depuis l'extension des consignes de tri en 2016, effectuée soit en porte à porte (bourg) soit en point de regroupement (écart et quelques bourgs)
- Collecte du verre: assurée par un prestataire privé, effectuée en point de regroupement
- 8 déchèteries: gardiennage en régie, transport des bennes par prestataires privés

Traitement des déchets ménagers et assimilés:

- Adhésion à Valor Béarn: transport, tri (Sévignacq), incinération (Lescar), installation de stockage des déchets non dangereux (Précilhon)

Exploitation en régie de l'Installation de Stockage de Déchets Inertes (ISDI de Soeix), fin d'autorisation au 13 mars 2019

Valorisation des biodéchets: mise à disposition gratuite de composteurs individuels

✕ Moyens humains / Équipements



27 agents techniques et 6 administratifs
11 camions (6 bennes de 19 T + 2 de 26 T + 1 de 10 T + 1 de 7.5 T + 1 de 3.5 T) + 3 VL

✕ Bénéficiaires

Les habitants du territoire soit environ 17 000 foyers desservis dont 14 000 résidences principales (32 249 habitants).

✕ Faits marquants 2018

- Harmonisation du niveau de collecte sur le territoire de la nouvelle CCHB avec notamment, en Vallée d'Aspe, l'extension des consignes de tri et la réorganisation des collectes, soit en porte à porte, soit en point de regroupement.
- Harmonisation de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (dès l'impôt 2018) avec mise en place d'un zonage pour différencier les habitations desservies en porte à porte, celles orientées vers des points de regroupement et l'habitat en zone de station d'altitude.
- Lauréat en 2018 de l'Appel à Projet de l'ADEME Nouvelle Aquitaine pour la « Prévention et Gestion des Déchets Verts », le SICTOM va acquérir en 2019 un broyeur de déchets verts afin de le mettre à disposition des communes pour réutiliser directement le broyat produit.
- Etude d'extension et/ou réaménagement des déchèteries d'Oloron-Lanneretonne et Bedous.

✕ Les chiffres 2018

Déchets collectés hors déchèteries:

- 7 195 tonnes d'ordures ménagères collectées. Constat: poursuite d'une baisse des ordures ménagères et parallèlement augmentation de la collecte sélective.
- 1 904 tonnes d'emballages (journaux, emballages plastiques, cartons).
- 1 061 tonnes de verre. Une baisse liée à un problème de livraison en fin d'année; plus de 80 tonnes en stock.

Déchets collectés dans les déchèteries:

- 7 670 tonnes (hors tonnages des mobiliers), dont pour les 3 plus gros apports:
 - 3 076 tonnes de déchets verts, dont 2 430 tonnes issues des bennes des déchèteries, auxquelles doivent être ajoutées 296 tonnes d'apports directs par les particuliers sur la plateforme de Légugnon et 350 tonnes issues de la plateforme d'Aren.
 - 1 924 tonnes de gravats.
 - 1 258 tonnes d'encombrants.

✕ Projets 2019

- Mettre en œuvre un règlement de collecte unique (ex SICTOM / Vallée d'Aspe) s'accompagnant d'une harmonisation des tarifs des prestations proposées aux professionnels et aux communes.
- Poursuivre l'exploitation de l'Installation de Stockage de Déchets Inertes (ISDI de Soeix): sollicitation des autorisations nécessaires.
- Optimiser le service « déchèteries »: changement des horaires d'ouvertures, sécurisation des déchèteries par la mise en œuvre de dispositifs de vidéo-protection et de contrôle d'accès, travaux d'extension et/ou réaménagement des déchèteries d'Oloron-Lanneretonne et Bedous.
- Optimiser le service de collecte des ordures ménagères: changement du matériel de collecte, conteneurisation des déchets d'emballage et réduction de la fréquence de la collecte sélective en porte à porte, réorganisation des tournées.
- Améliorer le captage des papiers diffus.
- Élaborer un Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA).
- Poursuivre la sensibilisation des habitants aux enjeux du recyclage (objectif: augmenter les tonnages liés à la collecte sélective pour réduire celui des ordures ménagères incinérées).

7.2 Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

✕ Description de l'action

Contrôle en régie des ANC

- Contrôle technique de conception et d'implantation (en vue de permis de construire, réhabilitation, extension,...)
- Contrôle de la bonne exécution des ouvrages (travaux de réalisation ou de réhabilitation)
- Diagnostic des installations existantes et contrôles périodiques de bon fonctionnement (tous les 9 ans)
- Contrôle diagnostic à l'occasion de la cession d'un immeuble

Mise en œuvre de programmes de réhabilitation

Service d'entretien assuré par un prestataire privé (suppression du service en 2019)

✕ Projet 2019

- Continuité du troisième programme de contrôle de bon fonctionnement et d'entretien,
- Contrôle de conception et de bonne exécution des travaux des installations neuves ou réhabilitées.

✕ Moyens

- 2 agents terrain + 0.6 ETP administratif
3 véhicules



✕ Bénéficiaires

- Les usagers de l'assainissement non collectif :
4 289 ANC existants

✕ Faits marquants 2018

- Achat d'un matériel de prospection spécifique : caméra
- 414 contrôles de bon fonctionnement
- 64 contrôles de bâtiment en vente
- 59 contrôles de conception
- 43 contrôles de travaux
- 35 opérations de vidange

7.3 Service Protection et Mise en Valeur de l'Environnement et Transition Énergétique

✕ Description de l'action

La CCHB est coordinatrice de la transition énergétique sur son territoire qui vise la prévention du changement climatique et son adaptation avec des objectifs nationaux à l'horizon 2030 :

- Réduction de 40 % des émissions de Gaz à Effet de Serre par rapport à 1990
- Réduction de 20 % de la consommation énergétique finale par rapport à 2012
- 32 % d'énergie renouvelable (EnR) dans la consommation finale d'énergie.

Elle mène différentes actions dont notamment :

- Actions d'éducation / sensibilisation à la protection de l'environnement et plus spécifiquement à la transition énergétique pour fédérer autour des enjeux de sobriété / efficacité énergétique et du développement des énergies renouvelables, et assurer l'adoption des bonnes pratiques.
- Aide à la rénovation énergétique de l'habitat.

✕ Faits marquants 2018

Mise en œuvre du programme d'actions TEPOS :

- Réalisation d'un pré-diagnostic énergétique des bâtiments communautaires : visite de 43 communes, 280 bâtiments recensés, 170 Diagnostics de Performance Énergétique (DPE) réalisés.
- Rénovation de 207 équipements pour l'éclairage public.
- Sensibilisation aux énergies renouvelables auprès de l'ensemble des collèges publics du territoire.
- Accompagnement de 50 ménages à la rénovation énergétique des logements.
- Mobilisation du secteur industriel et tertiaire par :
 - Un atelier de l'innovation qui a permis de sensibiliser et informer une centaine de représentants des entreprises et écoles d'apprentissage, sur la rénovation énergétique des bâtiments et le développement des EnR (formation, qualification, recrutement).

✕ Moyens humains / Équipements

2 agents dont 1 recrutement au 1^{er} avril 2018



✕ Bénéficiaires

L'ensemble des acteurs du territoire (habitants et acteurs économiques), et plus largement, au vu des objectifs, notre planète.

Organisation et Animation de la semaine européenne du développement durable

du 30 mai au 5 juin autour de la thématique transition énergétique :

- Intervention en classe dans l'ensemble des collèges publics du territoire sur la sensibilisation aux énergies renouvelables.
- Action mobilité au cours du marché d'Arette (démonstration véhicule et vélo électrique ; quizz

sur la mobilité, lancement officiel de Rezo Pouce Barétous, course de trottinettes).

- Portes ouvertes de deux centrales hydroélectriques et de l'Espace EDF
- Action sur le gaspillage alimentaire (quizz, menu circuit court, intervention en écoles primaires).

Lancement de la démarche PCAET : phase diagnostic énergétique et air.

✕ Projets 2019

- Poursuivre la mise en œuvre du programme d'actions TEPOS sur 3 ans (2018-2020) :
 - Maîtrise et exemplarité de la consommation énergétique des collectivités (action de massification)
 - Développement de la filière solaire (action de massification)
 - Maintien et développement de la filière hydroélectrique (action de massification)
 - Co-construction d'un programme éducatif des citoyens
 - Développement de la filière bois énergie
 - Développement de la filière biogaz

- Développement du partenariat avec l'Espagne et ses centres spécialisés dans les énergies renouvelables
- Réduction de la consommation énergétique de l'habitat
- Réduction de la consommation énergétique des secteurs tertiaire et industriel
- Développement de la stratégie mobilité

- Poursuivre l'élaboration du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) du territoire.

✕ Faits marquants 2018

- Organisation de la compétence GEMAPI et adhésion aux syndicats spécialisés présents sur le territoire de la CCHB. Transfert de la compétence au SMGOAO et au Syndicat Mixte du Bassin du Gave de Pau (effectif au 1^{er} janvier 2019).
- Adoption d'un Plan Pluriannuel de Gestion (PPG) sur le bassin versant du gave d'Oloron visant pour 10 ans :
 - Gestion des écoulements dans l'espace rivière et sur le bassin versant (végétation, embâcles, ...)
 - Gestion des espaces tampons (restauration/ouverture de chenaux, annexes hydrauliques, ...)
 - Gestion du lit mineur et du réseau hydrographique (gestion des atterrissements, ...)
 - Gestion des risques fluviaux ou torrentiels (prise en compte du risque d'inondation, ...)
 - Gestion de la ressource quantitative et qualitative (points d'abreuvement en cours d'eau, ...)
- Etude de mobilité du Vert (Vallée de Barétous)
- Lancement d'une étude de Plan Pluriannuel de Gestion (PPG) sur le cours d'eau des Baïses (bassin versant gave de Pau)
- Réalisation de travaux suite aux crues de juin 2018.
- Instauration de la taxe GEMAPI (dès impôt 2019)

✕ Projets 2019

- Élaboration du dossier de déclaration d'intérêt général du PPG sur le bassin versant du gave d'Oloron
- Poursuite de l'étude PPG sur les Baïses (bassin versant du gave de Pau) et lancement d'une étude hydraulique
- Réalisation du programme de travaux de restauration et d'entretien des cours d'eau 2019
- Étude de mobilité du gave d'Aspe
- Réflexion sur la mise en œuvre de la compétence Prévention des Inondations : état des lieux, enjeux, moyens

7.4 Service Rivières

Rôle / Objectif du pôle

- > Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations, compétence obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2018.
- > Gestion, restauration et entretien des cours d'eau.
- > Protection des biens et des personnes contre les inondations.

✕ Description de l'action

La Communauté de Communes du Haut-Béarn est implantée sur deux bassins versants.

- Sur le bassin versant du gave d'Oloron, la gestion des cours d'eau est déléguée au Syndicat Mixte des Gaves d'Oloron, Aspe, Ossau et de leurs Affluents (SMGOAO). Le périmètre d'intervention du SMGOAO n'a intégré la totalité des communes concernées du territoire de la CCHB qu'en cours d'année

2018. Jusque-là, la CCHB a géré en régie les cours d'eau situés sur Aydius, Lescun, Lourdiols-Ichère, Sarrance et Urdos

- Sur le bassin versant du gave de Pau, la gestion des cours d'eau est en partie déléguée au Syndicat Mixte pour la gestion des cours d'eau des Baïses (Lasseube). La CCHB gère en régie les cours d'eau situés sur Ledeuix, Goès, Oloron, Estialescq, Ogeu-les-Bains et Lasseubetat.

✕ Moyens humains / Équipements

- 0.5 ETP jusqu'au 30 juin 2018



✕ Bénéficiaires

- L'ensemble des occupants du territoire (habitants et entreprises)

7.5 Eau potable et assainissement collectif

✕ Description de l'action

Les compétences eau potable et assainissement collectif appartenant aux communes, la Communauté de Communes du Haut-Béarn peut intervenir auprès d'elles pour des missions d'ingénierie d'études et d'assistance à maîtrise d'ouvrage.

Seuls les équipements privés rattachés aux bâtiments intercommunaux relèvent de la CCHB.

En outre, la CCHB se préparait aux transferts des compétences Eau potable et Assainissement qui devait initialement s'opérer de façon automatique au 1^{er} janvier 2020 en application de la loi NOTRe du 7 août 2015.

✕ Moyens humains / Équipements

- La chef de pôle



✕ Bénéficiaires

- Les communes du territoire

✕ Faits marquants 2018

Assistance aux communes :

- Poursuite et finalisation du Schéma directeur d'eau potable et d'assainissement de la Vallée de Barétous, en maîtrise d'ouvrage déléguée pour 6 communes et le syndicat mixte de La Pierre-Saint-Martin.
- Participation aux discussions sur l'opportunité d'une station d'épuration mutualisée entre Orin, Moumour et Oloron Sainte-Marie, et sur la réalisation d'une étude de schéma directeur d'assainissement à Moumour.
- Participation à des réunions publiques d'information suite au schéma directeur d'assainissement de la Vallée de Josbaig finalisé en 2017 sous maîtrise d'ouvrage CCHB (déléguée par les 6 communes).

Équipements intercommunaux :

- Étude de diagnostic / conception de la station d'épuration du Somport

Préparation aux transferts des compétences

Eau potable et Assainissement collectif :

- Réalisation d'une synthèse des états des lieux des services communaux et syndicaux existants sur le territoire (niveaux de service, mode de gestion, personnel affecté, état des installations, Schémas directeurs en cours de validité, contrats, budgets, politique tarifaire...).
- Élaboration d'un cahier des charges pour la réalisation d'une étude d'accompagnement au transfert des compétences eau potable et assainissement.
- La loi n°2018-702 du 3 août 2018 a permis de reporter l'échéance au 1^{er} janvier 2026 en cas d'accord d'une minorité de blocage ; le transfert des compétences sera différé si au moins 25 % des communes membres de la communauté de communes représentent au moins 20 % de la population délibèrent dans ce sens avant le 1^{er} juillet 2019.

✕ Projets 2019

- Réhabilitation de la station d'épuration du Somport
- Schéma directeur d'eau potable du réseau privé intercommunal du Somport
- Poursuite ou pas de la préparation aux transferts des compétences Eau potable et Assainissement collectif en fonction de la date d'échéance qui sera décidée par les conseils municipaux

Synthèse du bilan d'activités du SMGOAO

Syndicat Mixte des Gaves d'Oloron, Aspe, Ossau et de leurs Affluents

✕ En 2018

Sur le plan des statuts du SMGOAO :

L'entrée en vigueur de la compétence GEMAPI au 1^{er} janvier 2018, confiée aux EPCI, et la volonté de ceux-ci de transférer cette compétence aux structures déjà présentes sur le bassin versant du gave d'Oloron, ont amené le SMGOAO à procéder à deux modifications de ses statuts au cours de l'année 2018 (arrêtés préfectoraux des 25 juillet 2018 et 31 octobre 2018).

Ces modifications tiennent compte des nouveaux éléments liés à la prise compétence GEMAPI mais aussi à une volonté de simplification du fonctionnement du SMGOAO pour une plus grande efficacité ainsi qu'une solidarité renforcée entre ses membres. La prise en compte de ces éléments et les divers échanges entrepris tout au long de la démarche d'élaboration des nouveaux statuts avec les EPCI, les services de l'Etat et le SIGOM sont traduits dans les nouveaux statuts.

Sur le plan de l'organisation interne du SMGOAO :

Depuis le mois de juillet 2018, le poste de direction est occupé à 100 % par Marion Fournier. Florian Garcia occupe le poste de technicien rivière à 100 % depuis la création de la structure en 2012.

Concernant le poste de responsable administratif, suite au départ de Mathieu Carrassoumet, c'est Élodie Lesueur qui a été recrutée à hauteur de 50 % en novembre 2018. De plus, afin de répondre au mieux à l'exercice de la nouvelle compétence GEMAPI et notamment à la partie PI, le SMGOAO a proposé des modalités d'organisation qui ont été validées par délibération en juillet 2018, ainsi, le syndicat a engagé une procédure de

recrutement en août 2018.

Cette procédure a abouti au recrutement d'Adrien Gellibert, qui a pris ses fonctions au sein du SMGOAO le 1^{er} mars 2019.

Le SMGOAO a également fait le choix d'adhérer à l'Institution Adour afin de bénéficier de son expérience et de son expertise en matière de GEMAPI.

Sur le plan des opérations portées par le SMGOAO :

• Le Plan Pluriannuel de Gestion (PPG)

Le PPG, établi sur 10 ans, a été validé par délibération du Comité syndical le 8 mars 2018, il contient 256 actions réparties dans chacun des grands axes et est estimé à environ 4 000 000 € HT (dont 3 150 000 € HT de travaux et 850 000 € HT de gestion et d'animation / communication dont une partie sera assurée par le SMGOAO en régie).

• Le dossier de Déclaration d'Intérêt Général (DIG)

Cette étape réglementaire obligatoire donnera au SMGOAO le droit d'intervenir dans l'intérêt général sur les cours d'eau identifiés dans le PPG et cela pour une durée de 5 ans. L'établissement du dossier a débuté en 2018 et devrait être déposé auprès des services de la Police de l'Eau à la fin du printemps 2019.

• La gestion de l'espace de mobilité du Vert

Le Comité Syndical a validé le plan de Gestion de l'Espace de mobilité du Vert lors de sa séance en date du 19 décembre 2018 qui prévoit :

- La prise en compte des enjeux de la zone concernée par l'étude dans un espace de mobilité admissible
- Des règles de gestion avec coûts associés articulés autour de 3 axes (Axe 1 : enjeux

appartenant aux collectivités locales ou d'intérêt collectif - Axe 2: enjeux privés et actions n'appartenant pas à la collectivité - Axe 3: Réflexions stratégiques/Actions préventives de portée générale)

• **La réalisation du programme de travaux de restauration et d'entretien pour l'année 2018 avec la prise en compte de nouvelles interventions liées aux intempéries de l'année**

Ces interventions ont consisté en l'entretien léger de la végétation, l'enlèvement d'embâcles et la gestion d'alluvions. Les prestations techniques ont été confiées à des entreprises et une association d'insertion locales.

N.B.: Le programme de travaux a été subventionné par l'Agence de l'Eau (60 % du montant HT) et la Région Nouvelle Aquitaine (20 % du montant HT).

• **Accompagnement et / ou suivi de projets portés par des maîtrises d'ouvrage particulières**

En 2018, le SMGOAO a accompagné et/ou suivi des projets portés par des collectivités ou des privés, notamment sur les communes suivantes: Oloron, Ogeu, Agnos, Ance-Féas, Bedous, Bidos, Estos, Géronce, Eysus.

• **Suivi post crues sur les communes suivantes:**

Le territoire du SMGOAO a subi 3 épisodes de crues marquants (20 février 2018, 12-16 juin 2018 et 16 juillet 2018). Ces épisodes climatiques ont conduit le service à se déplacer sur chacun des territoires communaux impactés afin de constater les désordres engendrés par les crues et intervenir au besoin. 29 communes de la CCHB ont été touchées par ces événements sur les 47 couvertes par le SMGOAO.

✕ **Prévisions 2019**

Sur le plan de l'organisation interne du SMGOAO:

- La finalisation de l'organisation du SMGOAO pour l'exercice de la compétence GEMAPI (recrutement poste PI, mise en application des nouveaux statuts,...)
- Établissement des règles d'intervention de la structure en lien avec la GEMAPI
- Poursuite de l'accompagnement technique des collectivités sur le territoire dans le respect des statuts et du règlement d'intervention (règles techniques et financières)
- Suivis divers: cours d'eau, travaux et toutes opérations entreprises par le SMGOAO
- Obtention de l'arrêté de DIG pour la réalisation des actions prévues dans le PPG
- Création du Copil GEMAPI pour travailler sur la priorisation des interventions (GEMA et PI), définir les orientations de la structure pour l'avenir comme indiqué dans le règlement d'intervention.
- Préparation du programme d'intervention sur les cours d'eau du SMGOAO 2020
- Engagement des réflexions pour la mise en place d'un PAPI (Plan d'Action Prévention Inondation)

Sur le plan technique, notamment:

- Réalisation du programme 2019 de travaux de restauration et d'entretien des cours d'eau compatibles avec les capacités techniques et financières des collectivités: environ 200 000 € TTC
- Organisation des réunions préalables à l'amélioration des connaissances hydrauliques (ex: Vallée de l'Escou, vallon aspois,...)
- Engagement des études d'amélioration des connaissances hydrauliques sur le territoire pour assurer l'exercice des nouvelles compétences GEMAPI (ex: cours d'eau des vallons de la CCHB, cours d'eau sur la Communauté de communes du Béarn des Gaves,...): environ 50 000 € TTC réservés
- Engagement des travaux nécessaires de protection de berges sur les communes d'Aramits, Etsaut et Audaux (reliquat d'intervention 2018): environ 10 800 € TTC.



08
PÔLE
services techniques
et équipements
à vocation
intercommunale

Rôle / Objectif du pôle

C'est un pôle support pour l'ensemble des services de la CCHB.

Le rôle principal du pôle est d'assurer la construction et la maintenance de l'ensemble des équipements intercommunaux.

Il conseille et accompagne les communes qui le souhaitent dans l'étude technique de leurs projets (voirie principalement) et intervient auprès des communes pour la réalisation de travaux de premier niveau.

En outre, le pôle gère divers équipements à vocation intercommunale (salle polyvalente de Bedous, salle multi-activités de Saint-Goin, chapiteaux, ...), il est en charge de l'accueil des gens du voyage (aires d'accueil et aire de grand passage) et exploite les piscines intercommunales (situées à Oloron Sainte-Marie et Lanne-en-Barétous).

Enfin, il comprend la cellule des marchés publics (service commun avec la ville centre) qui réalise l'ensemble des marchés de la CCHB dans le respect des obligations légales.

8.1 Services techniques (ST opérationnel et ingénierie)

✘ Description de l'action

Les services techniques sont en charge de maintenir le bon état d'usage et de fonctionnement du domaine public, des bâtiments et espaces communautaires. Ils en assurent la sécurité, la salubrité, le confort.

La section ST opérationnel exerce ses missions dans quatre grands domaines:

- La voirie : Balayage/état routier, nettoyage des fossés et accotements, désencombrement des voiries, propreté, entretien des réseaux d'évacuation d'eaux pluviales...
- Les espaces verts : taillage, élagage, tonte ...
- Les bâtiments communautaires : maçonnerie, électricité, plâtrerie / peinture, vitrerie, plomberie/chauffage, menuiserie/serrurerie, fabrication et mise en œuvre de mobiliers divers...
- Les apports logistiques et techniques dans le cadre d'événementiels, déménagements, navette courrier, remplacement à la livraison des repas de la restauration scolaire...

La section Ingénierie étudie et fait réaliser dans toutes leurs composantes, les travaux d'adaptation aux nouveaux besoins : construction, extension ou réhabilitation, travaux d'aménagement, d'embellissement...

Ce service est également chargé de la gestion administrative et fonctionnelle de plusieurs équipements dont les locations de la salle polyvalente de Bedous, de la salle multi-activités de Saint-Goin, et des chapiteaux.

✘ Moyens humains / Équipements



Les services techniques sont composés de 21 agents répartis comme suit :

- Le service technique opérationnel est composé de 12 agents représentant 9,9 ETP (Équivalent Temps Plein) répartis sur plusieurs sites :

- 5.9 ETP à Oloron
- 3 ETP à Josbaig
- 1 ETP en Aspe
- Il est à noter que 3 agents supplémentaires représentant 2.15 ETP sont rattachés au service fonctionnel des piscines.

- La section ingénierie compte 4 agents dont le chef de pôle et 2.2 ETP.
- Un support administratif est assuré par 5 agents en temps partagé avec d'autres services : 2.7 ETP.

En outre, le service fait appel à des prestations extérieures de maîtrise d'œuvre et de travaux.

Pour mener à bien leurs missions, les services techniques disposent de véhicules et matériels indispensables :

- Véhicules utilitaires et camions,
- Balayeuse,
- Tracteur,
- Débroussailleuses,
- Élagueuse,
- Broyeur,
- Tondeuses ...

✘ Bénéficiaires

- L'ensemble des services de la CCHB
- 21 communes ont fait appel au service technique opérationnel (Aren, Agnos, Bidos, Buziet, Escou, Escout, Esquiüle, Estialescq, Estos, Eysus, Géronce, Geüs d'Oloron, Gurmençon, Herrère, Lasseubetat, Ledeuix, Orin, Préchacq-Josbaig, Saint-Goin, Saucède, Verdets) pour un total de 4 075 h de travail
- 3 communes ont fait appel à l'ingénierie des services techniques (Estos, Précilhon, Herrère) pour un total de 23 demi-journées de travail
- 3 associations occupent la salle multi-activités de Saint-Goin sur des périodes et créneaux fixés par convention
- 13 associations bénéficient d'une convention de location de la salle polyvalente de Bedous
- 13 entités (mairies, comité des fêtes, clubs sportifs) ont bénéficié de la location des chapiteaux, pour un total de 13 semaines environ. En outre, un chapiteau est mis à la disposition de l'école de Ledeuix, durant toute la période scolaire, et ce, suite à l'incendie qui a ravagé le bâtiment d'accueil des classes.

✘ Faits marquants 2018

- Finalisation des travaux de la piscine de Barétous Haut-Béarn
- Relance du projet de modernisation de la piscine d'Oloron Haut-Béarn avec une étude de performance technique et énergétique
- Programmation des travaux de la station de ski du Somport
- Réfection de l'Aire d'accueil touristique de Barétous à Féas
- Poursuite des travaux de drainage et de surfacage des pistes de l'aérodrome d'Herrère
- Étude d'opportunité pour améliorer la capacité

d'accueil des services intercommunaux (en vue de l'acquisition éventuelle du bâtiment Euralis à Oloron Sainte-Marie)

- Étude d'opportunité pour la création d'un atelier marionnettique
- Autorisation d'occupation temporaire de la toiture de l'aérodrome d'Herrère pour une installation photovoltaïque
- Étude de mise en valeur de la Villa Bedat par la démolition de l'aile sud-ouest du bâtiment.

✘ Projets 2019

- Recrutement d'un responsable des services techniques suite au départ du chef de pôle technique
- Étude d'organisation des ST opérationnels : activités, moyens, tarifs, conventionnement ... et mise en route d'ATAL
- Poursuite des opérations de maintenance courante
- Poursuite du projet de restructuration de l'Espace du Somport
- Poursuite du projet de modernisation de la piscine d'Oloron Haut-Béarn et réalisation de travaux prioritaires en 2019
- Travaux de mise en valeur de la Villa Bedat par la démolition de l'aile sud-ouest du bâtiment
- Amélioration du site de L'îlot mômes à Oloron par la réalisation d'un préau
- Amélioration du confort d'été de la Crèche d'Aramits par la mise en place d'équipements de refroidissement
- Réflexion sur l'extension des garages et bureaux du Pôle Technique Intercommunal
- Amélioration des conditions d'accueil du Fort du Portalet : étude parking et sécurisation accès piéton
- Travaux de rénovation des galeries basses du Fort du Portalet
- Chantier d'insertion Fort du Portalet - travaux de maçonnerie

8.2 Accueil des gens du voyage

✕ Description de l'action

Le pôle technique gère et entretient les équipements d'accueil des gens du voyage. La gestion des aires d'accueil se fait de manière itinérante avec un passage journalier sur l'aire de grand passage qui permet d'assurer :

- L'accueil des familles (démarches administratives pour le droit d'occupation et techniques pour l'installation).
- L'entretien courant du site.
- L'identification des travaux plus lourds d'entretien et de réparation qui nécessitent l'intervention des services techniques.

✕ Bénéficiaires

Les gens du voyage

✕ Moyens humains / Équipements



- Le territoire dispose de 2 zones d'habitats adaptés, d'un terrain familial ainsi que d'une aire de grand passage.
 - L'espace des Angles à Oloron Sainte-Marie comprend 12 habitats adaptés (1 pièce de vie et 1 salle d'eau) qui sont gérés par l'office HLM.
 - Une résidence à Escou est également gérée par l'office HLM.
 - Le terrain de Soeix dispose d'un bloc sanitaire commun à tous les emplacements.
 - L'aire de grand passage, d'une capacité d'accueil de 45 emplacements, dispose d'un bloc sanitaire.
- Les moyens humains mobilisés représentent 0,25 ETP.

✕ Projets 2019

Réaliser une étude d'optimisation de l'accueil des gens du voyage (réflexion commune Département / Pôle métropolitain du Pays de Béarn).

✕ Description de l'action

Le territoire de la Communauté de Communes du Haut-Béarn compte deux piscines situées sur les communes d'Oloron Sainte-Marie et de Lanne-en-Barétous. La première est accessible toute l'année. La seconde, non couverte, ouvre pour la période estivale, en général 4 mois.

Le service piscine est chargé de la gestion des équipements dans toutes ses composantes : technique, administrative et financière.

✕ Bénéficiaires

Nombre d'entrées générales à la piscine d'Oloron Haut-Béarn :

69 898 entrées en 2018

ENTRÉES PUBLIC	31 760 entrées	
SCOLAIRES	21 345 entrées	Écoles : 18 365 entrées Collèges et Lycées : 2 980 entrées
ASSOCIATIONS	15 558 entrées	Gym Volontaire : 7 811 entrées Léo Lagrange : 2 161 entrées Enfants d'eau : 2 484 entrées Oloron Natation 64 : 2 018 entrées enregistrées (nombre d'entrées n'ont pas été comptabilisées) Gabarn, Foyer de vie ACCOUS, IME, Hôpital de Jour, CAT, Pompier, Gendarmes : 1 030 entrées. Session de formation BNSSA : 54 entrées
LEÇONS	1 235 entrées	
TOTAL	69 898 entrées	

Nombre d'entrées public à la piscine de Barétous Haut-Béarn :

4 380 entrées sur les 3 mois d'ouverture

Le bassin de Lanne-en-Barétous est mis à disposition :

- Des écoles et du collège de Barétous
- De l'AS Barétous Natation : 70 adhérents
- Des MNS saisonniers dans le cadre de leurs activités libérales

✕ Faits marquants 2018

- Piscine de Barétous : finalisation des travaux de réhabilitation ayant permis une ouverture de l'équipement du 7 juillet au 30 septembre.
- Piscine d'Oloron : diagnostic approfondi des équipements techniques de chauffage, ventilation, climatisation, traitement de l'air et de l'eau.

✕ Projets 2019

- Réalisation de travaux prioritaires à la Piscine d'Oloron Haut-Béarn, nécessitant la fermeture du bassin le mois de septembre 2019.
- Recrutement d'un directeur du service piscine.

✕ Moyens humains / Équipements



Le service compte 12 agents et de nombreux saisonniers en période estivale :

- 5 Maîtres Nageurs Sauveteurs
- 4 agents d'accueil et entretien
- agents techniques de maintenance (2.15 ETP)

8.3 Piscines d'Oloron et de Barétous Haut-Béarn

Rôle / Objectif du service

Le service intercommunal s'inscrit principalement dans une politique de sécurité et de santé publique par le « savoir nager ». Les piscines permettent également une natation de loisirs et ludique : détente aquatique et panel d'activités sont proposés.

8.4 Cellule des marchés publics

Rôle / Objectif du service

Service commun des marchés publics avec la Ville d'Oloron Sainte-Marie.

✘ Description de l'action

Gestion des marchés publics.

✘ Bénéficiaires

L'ensemble des services de la CCHB et ceux de la ville d'Oloron Sainte-Marie.

✘ Faits marquants 2018

- Dématérialisation des marchés publics au 1^{er} octobre 2018.
- Gestion d'une masse de marchés considérablement accrue depuis la fusion des intercommunalités, et ce, à moyens constants (plus du double d'opérations).

	NOMBRE DE MARCHÉS	NOMBRE DE LOTS
Marchés dits « en cours » (marchés démarrés les années antérieures et poursuivis en 2018)	58	142
Marchés nouveaux en 2018	58	118
Total des marchés gérés en 2018	116	260

✘ Moyens humains / Équipements



✘ Projets 2019

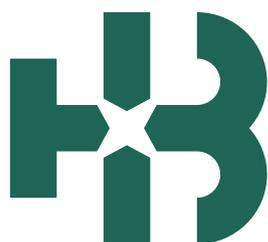
- Entrée en vigueur du Code de la commande publique au 1^{er} avril 2019
- Dotation de moyens supplémentaires pour la cellule, afin de mieux fiabiliser les procédures:
 - Recruter un responsable des marchés publics doté d'une expertise juridique
 - Rattacher hiérarchiquement le service au Directeur financier de la CCHB (et non plus au pôle technique)
 - Acquérir un logiciel métier pour la gestion administrative des marchés.

✘ Faits marquants 2018

Réorganisation des pôles « Environnement et Transition Énergétique » et « Services techniques et équipements à vocation intercommunale ».

En fin d'année 2018, les deux pôles ont été réunis en un seul et même pôle « Technique et Environnement » qui permettra d'intégrer de façon plus globale et optimale, le respect du développement durable et de la transition énergétique dans la mise en œuvre des politiques patrimoniales de la collectivité.

Notes



HAUTBÉARN ✖
communauté de communes

12 Place de Jaca
CS20067
64402 Oloron Sainte-Marie Cedex
Tél. 05 59 10 35 70

 **hautbearn.fr**